L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 5 AVRIL 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
Éditeurs-Propriétaires :
F. WEISSE. N. DUFOUR.
DUVERGER. S. HARR
No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 5 AVRIL.

BULLETIN EUROPEEN.

Le steamer *Africa* est arrivé à New-York le [illegible] du mois dernier. Il apporte des nouvelles Angleterre jusqu'au 11 mars et du continent jusqu'au 9. Nos journaux européens nous sont arrivés hier par la malle.

En attendant que l'on se batte à coups de canon, on se bat à coups d'articles de journaux et de discours. Le gouvernement russe lui-même ne dédaigne pas d'entrer dans cette voie jusqu'ici peu explorée par lui, et en attendant que ses armées et ses flottes répondent aux attaques des armées et des flottes de l'Angleterre et de la France, il répond vigoureusement dans ses organes officiels aux discours des ministres et aux attaques des journaux de ces deux pays. Le *Journal de St-Pétersbourg* a publié un article fort curieux en réponse au discours prononcé par lord John Russell, le 17 février, devant la Chambre des Communes, au sujet des affaires d'Orient. Cet article contient, sur des communications échangées entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres, peu avant l'ouverture du conflit actuel, en vue de la dislocation éventuelle de l'empire ottoman, des révélations d'un grand intérêt. Il semblerait en résulter que le gouvernement anglais, comme le gouvernement russe, paraissait convaincu que l'empire ottoman devait disparaître de la carte de l'Europe, dans un avenir prochain, et que les deux cabinets se préoccupaient, dès lors, des sûretés à prendre dans l'intérêt particulier de la France, Bretagne et de la Russie, que de celui du reste de l'Europe. Néanmoins, selon toutes les probabilités, les deux puissances n'auraient rien fait pour laisser passer ce dernier qu'après le leur propre.

Nous ne savons ce que le cabinet anglais répondra, soit à la tribune, soit par l'intermédiaire de ses journaux, à cette espèce de révélation du *Journal de Saint-Pétersbourg*, mais, comme cet article de ce journal n'est pas un des deux seuls moins curieux qui ont été publiés à l'occasion de la question orientale.

L'Angleterre d'ailleurs, tant s'en faut, n'est pas en reste avec la Russie, quand il s'agit de [illegible], de fictions et de discours. Le 7 mars [illegible] au *Reform Club* de Londres le grand banquet offert à sir Charles Napier, avant son départ pour aller prendre le commandement de la flotte de la Baltique. De très grands personnages assistaient à ce banquet : lord Palmerston, sir James Graham, premier lord de l'amirauté, les ambassadeurs de France et de Turquie, etc. Nous n'avons pas besoin de dire si [illegible] et le toast est un discours. Les trois principaux ont été ceux de sir Palmerston, de sir James Graham et de sir Ch. Napier, le héros de la fête. On devine que la plupart de ces discours, bien certainement, n'ont point été pacifiques, et si les canons de la flotte de la Baltique ont autant de portée que les paroles des orateurs du banquet, Cronstadt n'a qu'à être bien attendu.

Pendant que cette manifestation avait lieu à Londres, l'empereur des Français recevait au palais des Tuileries le Corps Législatif venant lui apporter le projet de loi sur l'emprunt de 250 millions voté dans la journée. La, on a été à bien reparé. Quelques mots du président de la Chambre, quelques mots de l'Empereur, ont exprimé pour cette fois l'entier accord de la représentation nationale avec le chef de l'État, a [illegible], qui, à défaut de longs discours, a reçu [illegible] un caractère cordial et sympathique [illegible].

En même temps, que des nouvelles de tout prix [illegible] que lorsque une lutte [illegible] et ce que vous [illegible] quelques points nouveaux [illegible] pendant quand même ne sont [illegible] propositions expédiées [illegible] le Czar s'engageait à évacuer les Principautés [illegible] le nouveau projet [illegible] par le traité signé. La [illegible] parait-il, ces propositions [illegible] le courrier porteur du dernier [illegible] la France et de l'Angleterre, le [illegible] retenu deux jours à Vienne, pour que la conférence discutât [illegible] positions du Czar, a reçu, le 7 au [illegible] de continuer sa route pour Saint-Pétersbourg.

Mais l'Autriche et la Prusse ont-elles signé, [illegible] la France et de l'Angleterre ? La est toujours la grande question du moment. Les derniers renseignements tirés de Vienne rabattent quelque chose de ce qu'on avait dit ces derniers temps, de la résolution définitive prise par l'Autriche de faire cause commune avec les deux puissances alliées. L'Autriche n'entend pas, [illegible] appuyer d'une neutralité bienveillante pour la France et l'Angleterre, et il y a très probablement [illegible] à coopérer immédiatement à la guerre contre la Russie. Ne pas [illegible] qui [illegible] Vienne n'ont nullement [illegible] de portée, il aurait [illegible] aux Principautés Danubiennes.

Quant à la Prusse, l'article publié par la *Correspondance* [illegible] dans son numéro du 7 [illegible] pour qu'elle n'ait pas admettre qu'elle songe à sortir de sa neutralité présente.

D'après un bruit répandu à Vienne à la date du [illegible] d'observation sur les [illegible] serait porté à 60 mille hommes, et aurait pour commandant en chef [illegible]. On considérait le choix de [illegible] ne laissait à suspecter que le [illegible] n'a pas de caractère hostile à la Russie.

[illegible] les premiers régiments [illegible] en Angleterre pour faire partie de l'expédition sont arrivés dans cette ville.

Le premier embarquement des troupes françaises aura lieu très incessamment. Le maréchal de Saint-Arnaud doit arriver à Toulon le [illegible].

On [illegible] maintenant que le maréchal cumule le commandement général de l'expédition avec [illegible] d'ambassadeur à Constantinople. On [illegible] que M. de Bourqueney quitterait prochainement [illegible] au général Baraguey d'Hilliers.

De toutes parts, les gouvernements se préoccupent des moyens de faire face aux dépenses que la situation actuelle des choses en Europe doit occasionner pour eux. On sait déjà qu'en Angleterre le chancelier de l'Échiquier a proposé d'augmenter de moitié, pour l'exercice courant, l'impôt sur le revenu. Cette augmentation, beaucoup appliquent à l'impôt pour toute l'année, devra peser tout entière sur les six premiers mois de l'exercice, si bien qu'en fait, pour ces six mois, l'impôt se trouvera doublé. Le trésor trouvera dans cette mesure une ressource de [illegible] de piastres, à laquelle vient s'ajouter un excédant assez considérable des recettes sur les dépenses dans la balance du budget. M. Gladstone a proposé, en outre, d'élever le timbre des effets de commerce, en adoptant une échelle de 3 deniers pour [illegible] et suivant une proportion [illegible] de 5,000 livres.

Les [illegible] français sont tous à la guerre. Le *Journal des Débats* espère que le dénouement de la question orientale profitera à la cause du christianisme et de la civilisation. Il importe, à ce qu'il croit, que l'Orient, pour être calme, ne soit plus partagé entre des classes inégales en nombre et surtout en droits, le petit nombre ayant tous les droits et tous les avantages, le grand nombre ayant toutes les charges.

Parmi les moyens à prendre pour le *Journal des Débats* [illegible] le sort des populations chrétiennes [illegible] essentiel est l'indépendance. [illegible] cette opinion assez accréditée que le moyen à emprunter en Grèce. Il compare la Grèce [illegible] sous la domination turque, et démontre la supériorité de la nation hellénique depuis qu'elle est indépendante et constituée. La population a augmenté, la marine s'est accrue dans une assez vaste proportion, les villes ont été rebâties, les terres ont été défrichées et cultivées.

Le *Journal des Débats* termine par les lignes suivantes :

« Le seul engagement à prendre, et il est pris, le seul qui intéresse l'Europe, c'est de faire en sorte que la condition des chrétiens d'Orient soit améliorée après l'intervention qu'avant, et qu'ils soient plus disposés à rester ce que les a faits l'intervention européenne qu'à devenir Russes. Il faut créer contre la Russie un Orient chrétien et libéral. L'Évangile, tel que le professent Rome, Paris et Vienne, Londres et Berlin, et tel aussi que le conçoit Athènes, est tout à la Russie du boulevard plus sur que le Coran.

La Russie a voulu prouver son respect pour la liberté de conscience. Un arrêté du général en chef de l'armée russe, pris récemment à Bucharest, ordonne la fermeture de tous les temples et de toutes les églises catholiques qui se trouvent dans les provinces danubiennes. Les seules chapelles du rite grec orthodoxe restent autorisées.

L'insurrection d'Épire paraît décidément, arrêtée par les mesures énergiques prises tant par le gouvernement turc que par les représentans des puissances occidentales en Orient. Une lettre de Malte, du 3, annonce que plusieurs chefs de la révolte, à la suite des mesures provoquées par ces puissances, ont demandé à faire leur soumission.

On parlait à Paris, aux dernières dates, d'un accord qui aurait été négocié entre les gouvernements de France et d'Angleterre, en vue des éventualités dont l'Espagne pourrait devenir le théâtre, par suite de la difficile situation où le gouvernement actuel de ce pays se trouve placé, malgré l'avortement de l'insurrection de Saragosse.

Le *Lloyd* annonce que les Anglais résidant en Russie ont été mis sous la protection de l'ambassade [illegible].

[illegible] et les Français sous [illegible] dans ces régions asiatiques [illegible] le royaume de [illegible].

SITUATION DES BANQUES.

[illegible] de la situation des banques [illegible]. L'actif des banques dirigées [illegible] s'élève à $36,983,776 [illegible] banques libres à $8,623,014 36. Le [illegible] des premières est de $19,249,647 65 [illegible] secondes de $4,868,875. La banque des Citoyens possède $1,497,744 22 en espèces, la Banque de Canal $2,179,619 34, la Banque de la Louisiane $2,312,286 92, la Banque de l'Etat de la Louisiane $2,374,802, la banque des Artisans $872,841 16, la banque de la Nlle Orléans $474,578 [illegible], la banque du Sud $197,026 36, la banque de l'Union $255,089 36, l'Association consolidée $2055 47. Leur circulation qui s'élève à un total de $8,195,836 50 est ainsi répartie : banque des Citoyens $1,962,720, banque du Canal $1,815,682 50, banque de la Louisiane $1,486,439, banque de l'Etat de la Louisiane $1,761,393, banque de la Nlle Orléans $577,175, banque du Sud $359,015, banque de l'Union $289,283, Association Consolidée $4125.

OPÉRA ITALIEN.—Il n'y aura pas ce soir de représentation par suite de l'indisposition prolongée de M. Lorini. M. Vietti et Mme Pico, sont attendus aujourd'hui par le *Crescent City*; ils joueront vendredi *Lucrèce Borgia*. Le rôle d'Orsini est de ceux que Mme Pico rend avec le plus de bonheur.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Demain, au théâtre d'Orléans, *Moi*, avec Mmes Borghèse et Berton, MM. Genibrel, Bordas, Lacroix et Bétout.

La première représentation de *Marguerite d'Anjou*, grand opéra de Meyerbeer, aura lieu incessamment.

BIBLIOGRAPHIE. — Les derniers arrivages d'Europe ont apporté à la maison Payà & Co, rue de Chartres, un grand assortiment d'ouvrages nouveaux, au nombre desquels nous remarquons *Mauprat*, drame en cinq actes de George Sand, emprunté au beau roman de ce nom, écrit par le même auteur, et le *Château de Montsabrey*, roman nouveau par Jules Sandeau.

M. JOEL G. SEVER.—Qui ne connaît M. Joel G. Sever ? C'est une de nos illustrations et son nom a retenti assez souvent dans les colonnes de la presse pour qu'il soit familier à tout le monde. M. Sever est un Protée; il a subi tant de transformations qu'il nous serait malaisé de les énumérer. Il a été avocat et il l'est peut-être encore; il a été pendant quelque temps un des fervents adeptes de la nouvelle doctrine des manifestations spirituelles; il s'est constitué l'apôtre de la tempérance; il a fait des lectures sur l'art du dentiste, et l'influence des moustaches et des favoris sur la santé lui a fourni le texte de plus d'un discours; il a même abordé l'Évangile, ce qui ne l'empêchait pas de prononcer des harangues politiques. M. Joel G. Sever, pour le moment, n'est plus ministre de l'Église, il n'est plus l'apôtre de la tempérance, il ne s'occupe plus des cannes et des dents de lait de ses semblables, il ne croit peut-être plus à l'existence des esprits.—il est *flibustier* ! Il prêche la croisade contre le capitaine-général de Cuba, qu'il menace bravement du *Star spangled banner* et des canons yankees. Pour ne pas être au-dessous de sa tâche, il se fait appeler et imprimer *général*. Oui, l'honorable Joel G. Sever, Joel G. Sever esquire, le révérend M. Sever, est maintenant le général Sever. Voilà sa dernière transformation. M. Sever n'en reste pas moins un homme de talent et d'esprit.

CONSEIL DES ALDERMEN.

Mardi soir.

Réunion à l'heure accoutumée.

Une communication [illegible] relative à l'adjudication de divers contrats est référée au comité des rues et de [illegible].

[illegible] du comité des finances autorisant le paiement de [illegible] Laborde & Xiques pour loyer d'une maison du 2e district occupée par une école [illegible].

[illegible] du Conseil des Assistans-Aldermen [illegible] paiement de $5,700 à Joun C. Inorn, est approuvé.

Le Conseil vote une résolution portant que les noms de John Adams, Nichols Byle et John W. Hayden, morts en remplissant leurs devoirs de pompiers, soient inscrits sur le monument [illegible].

[illegible] [illegible] la recommandation [illegible] MM. [illegible] et [illegible].

Une résolution [illegible] au prix de $1.15 [illegible] assurer aux pompes une quantité [illegible].

Une résolution [illegible] au port [illegible] Opelousas [illegible] pour une période de 25 ans, au prix de $300 par an, pour y établir [illegible] ferry [illegible].

Une résolution du Conseil des Assistants-Aldermen relative au paiement de diverses sommes [illegible].

La résolution du Conseil des Assistans-Aldermen relative aux travaux [illegible] chemin de fer de Jackson [illegible] et d'autres [illegible] est renvoyée [illegible]. Le Conseil des commissaires d'élection, pas d'[illegible] s'ajourne ensuite.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

Michael Hyde et Daniel Hennessy, ont été arrêtés, hier après-midi, dans la rue Girod, parce qu'ils se battaient dans la rue.

Robert Campbell s'est vu écrouer sous prévention d'avoir menacé sa garde-robe avec les vêtemens d'un autre.

Deuxième District.

Geo. Foster et autres, Nicholas Backman de l'avoir assommé [illegible] Mme Z. [illegible] ont été [illegible] pour répondre [illegible] sur une accusation de vol.

Michael Murphy, vagabond incorrigible, passera un mois à la prison de paroisse.

[illegible] Maloney, que l'on croyait être un évadé [illegible] d'avoir été enterré, a prouvé qu'il [illegible] en liberté.

Quatrième district.

Louisa [illegible] convaincue de s'être [illegible] d'avoir tenté de s'empoisonner [illegible].

E. [illegible] a trouvé [illegible] entre quatre murs pour avoir vole une montre.

Communiqué.

LES TAXES.

Messieurs,

Vous n'avez pas encore averti les contribuables que la taxe ordinaire de la ville est fixée à 5 pour cent et la taxe consolidée à $ 0,1000. Ce chiffre est exorbitant. Ces effroyables taxes sont dues du 1er mars au 1er mai, terme fatal, après lequel les comptes sont remis à la justice.

Je crois que les contribuables du 2d et 3e districts ne s'en doutent seulement pas. Moi-même je l'ai appris par hasard.

UN CONTRIBUABLE.

DUEL.—Les journaux de Mobile nous apprennent que deux jeunes gens de la Nouvelle-Orléans se sont battus en duel dimanche dernier, à une heure de l'après-midi, dans le voisinage de la première de ces villes. Ils étaient arrivés le matin par le bateau de la malle. Le lieu du combat était un bosquet situé au Sud des *Six Sisters* ou *Gorden's Row*, rue de la Conception. Les deux adversaires se sont abordés au sabre, mais après que l'une des parties a eu reçu une légère blessure, on a eu recours au pistolet. Au premier coup de feu un des combattants a reçu la balle de son adversaire au-dessous de la hanche. La blessure n'est pas considérée comme dangereuse.

INVASION DU CANADA PAR LES IRLANDAIS.—Le *Herald* de New-York, qui est toujours à l'affût des nouvelles qu'il juge propres à exciter l'intérêt, en invente parfois lorsque les événements ne le servent pas à souhait. L'imagination de ses rédacteurs n'est jamais en défaut. Le vent étant à la guerre, ils se sont avisés de prêter aux Irlandais de New York un projet d'invasion. Les compagnies irlandaises faisant partie de la milice de la cité impériale comptent plus de dix mille hommes parfaitement armés et disciplinés. C'est toute une petite armée. Eh bien ! il faut en croire le *Herald*, John Mitchel, le célèbre proscrit, aurait déterminé ses compatriotes à envahir le Canada. C'est ce qui expliquerait l'organisation de nouvelles compagnies irlandaises à New York.

Il va sans dire que les révélations du *Herald* n'ont produit aucune espèce de sensation. Ce journal a dépassé son but en imaginant un conte ridicule.

COUP DE VENT.—Le coup de vent qui a soufflé sur la Nouvelle Orléans vendredi s'est fait sentir sur toute la côte. La sucrerie de M. Ledoux, à la Pointe Coupée, a été, dit-on, renversée. Le *Chronicle* de St-Francisville annonce aussi que quatre chalands chargés de charbon, ont coulé. Le bateau qui sert de wharf à Bayou Sara a rompu ses amarres et a été entraîné par le vent et le courant jusqu'à l'embouchure de la Fausse Rivière.

MORT SUBITE.—Nous lisons dans le *Messager* de St Jacques, du 31 mars :

M. Ambroise Dupont, forgeron, dernièrement habitant de la paroisse St Jean-Baptiste et tout récemment établi à St Jacques, sur l'habitation de M. Arnaud Lebourgeois, est mort, dans la nuit de mardi à mercredi, d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

LETTRES PARISIENNES.

[illegible]

La visite des députés, le 7 au soir, [illegible] ries, en allant porter leur vote des 250 [illegible] parait avoir vivement touché l'Empereur. L'Impératrice en était également tout émue. Mme la grande-duchesse de Bade, le maréchal Magnan, les ministres d'État, de l'instruction publique, de l'intérieur, de la marine, des affaires étrangères et des finances, assistaient à cette entrevue. Le maréchal de Saint-Arnaud et M. Magne étaient absents, me dit-on.

Les députés se sont formés en haie et l'Empereur en passant a voulu leur serrer à tous la main, ensuite Leurs Majestés se sont entretenues successivement avec un grand nombre de députés en faisant le tour du salon.

En quittant les députés, l'Empereur les a remerciés de leur attachement et de la part personnelle qu'ils prenaient à sa politique.

La dernière phrase de l'allocution de l'Empereur aux députés, inexactement rapportée, est positivement celle-ci :

«Nous avons tous la même origine, nous sommes les élus du suffrage universel.»

Ni les paroles prononcées par M. Billault, ni la réponse de l'Empereur n'étaient écrites.

Malgré l'état de souffrance du maréchal de Saint Arnaud, son départ ne parait point retardé. Le maréchal sera le 14 à Avignon, le 15 à Marseille et le 21 à Toulon, où il y aura déjà, dit-on, 36,000 hommes réunis pour l'embarquement. A Constantinople, lorsqu'il y sera parvenu, l'effectif sous ses ordres s'élèvera à 50,000 hommes par suite des arrivages d'Algérie. Les uns disent que l'ensemble du traitement du maréchal s'élèvera à cinq cent mille francs, y compris les allocations qu'il déjà à divers titres, d'autres affirment que le commandant en chef de l'expédition sera quatre-vingt mille francs par mois; plus, quatre cent mille francs de frais d'installation. On ne donne pas encore comme positif que le maréchal de Saint-Arnaud doive abandonner le titre de ministre de la guerre. Dans ce cas, par probable du reste, ce département ne serait plus confié au maréchal Vaillant qui n'accepterait pas le titre d'intérimaire.

Dans l'hypothèse déjà soulevée et peut-être assez vraisemblable du retour du général Baraguey d'Hilliers en France, et au cas où le maréchal de Saint-Arnaud déclinerait les fatigues du cumul diplomatique et militaire, plusieurs noms sont désignés pour le choix d'un ambassadeur à Constantinople. J'en citerai deux seulement qui me paraissent sérieux, M. de Bourqueney et M. Thouvenel. Ce dernier aurait de grandes chances, si l'on consentait à se passer au ministère des affaires étrangères de ses services spéciaux qui sont tous les jours de plus en plus appréciés.

On parle toujours d'une déclaration collective de stricte neutralité de l'Autriche et de la Prusse. On assure que la nouvelle en serait arrivée aujourd'hui; je crois le fait un peu prématuré; mais il n'est pas sans probabilité.

Le prince Lucien Bonaparte part pour l'Italie, Le parent de l'Empereur va d'abord à Florence. On attache à ce voyage une portée politique qui n'est peut-être que dans les apparences.

Le bruit s'est répandu aujourd'hui de l'arrivée certaine du maréchal Narvaez aux affaires en Espagne. Son premier acte serait une amnistie aux soldats de Cordoue qui voudraient rentrer en exprimant leur repentir.

On ne s'explique pas la persistance de quelques hommes d'Etat qui n'ont pas perdu l'espérance d'arriver à un arrangement pacifique. Voici des explications émanées d'une source très sûre et qui font connaître l'origine de ces espérances :

La conférence de Vienne est dissoute; mais si les négociations ont cessé dans cette ville, les regards se portent à Constantinople. Les ambassadeurs des grandes puissances ont des conférences fréquentes avec Reschid-Pacha. On a jeté les bases du projet qui doit émanciper les chrétiens. La Turquie, ici je ne parle plus de Reschid-Pacha en particulier, mais du Divan en général, est effrayée des concessions qu'on lui demande. Je vous en ai fait connaître dernièrement les articles principaux. Certainement, cette émancipation des chrétiens ne portera pas une atteinte directe à la souveraineté du Sultan, mais on ne peut méconnaître que tôt ou tard, ce dernier se trouvera dans une situation embarrassante avec ses sujets Grecs. Cependant, la pression des puissances est telle, celle de lord Stratford de Redcliffe en particulier, que la Turquie va se trouver forcée de faire ces concessions dont l'importance est bien plus grande au point de vue de l'avenir que toutes les demandes adressées par le prince Menschikoff. On peut donc regarder dès à présent ce traité comme conclu, et il obtiendra la signature de la Prusse et de l'Autriche.

Cela fait, l'Autriche s'adressera à la Russie et lui dira : Voilà ce que vous demandiez pour les Grecs; voici ce que nous avons obtenu; cela dépasse vos espérances. Que voulez-vous de plus ? La guerre n'a plus de prétexte. Terminons la question dans un congrès général. Si la Russie accepte, le plus fort sera fait. Si les puissances occidentales ne se prêtent pas à cet arrangement, et je fais allusion surtout à l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse auraient les coudées un peu plus franches pour s'entendre avec la Russie.

Tels sont les motifs qui font encore espérer; et si je suis bien renseigné, on attache une telle importance aux négociations qui se suivent qu'au moment où je trace ces lignes, M. de Bourqueney a peut-être déjà reçu son ordre de départ pour Constantinople où il va remplacer le général Baraguey d'Hilliers. J'ignore encore quel est le successeur de M. de Bourqueney à Vienne. La chute de M. Baraguey d'Hilliers était prévue. C'est un militaire et non un diplomate; il ne voulait pas tolérer certaines excentricités de sir Stratford de Redcliffe, et comme il est nécessaire que la plus grande intimité règne entre les ministres des deux grandes puissances, lord Stratford l'a emporté.

Tous les bâtiments à vapeur qui se trouvent dans le port de Toulon, au nombre de douze, sont aujourd'hui en plein armement, et peu de jours suffiront pour les mettre en état de prendre la mer avec les troupes de toutes armes qu'ils doivent transporter en Orient. On a donné aussi l'ordre de former deux bataillons de guerre d'infanterie de marine pour les envoyer à Constantinople. Ces troupes, destinées à la garde des arsenaux et à un service supplémentaire sur les bâtiments, pourraient, dans un cas donné, rendre disponible une partie des équipages si leur présence à terre venait à être nécessaire pour concourir avec les autres troupes aux coups de main ou nos marins ont toujours excellé. En résumé, tout se prépare avec une prodigieuse activité, mais les hommes les plus compétents persistent dans cette pensée que nous devront pas se borner nos envois de troupes. La question a été trop nettement et trop largement posée pour que la France s'arrête à mi-chemin d'une solution. Comme il a très bien dit l'Empereur, c'est une paix définitive qu'il faut à l'Europe.

FEUILLETON.

LA FAMILLE JOUFFROY.

VII.

Madame de Villetaneuse, après le départ de son père et de sa mère, vint lentement s'asseoir sur un divan placé près d'un meuble, dans ce [illegible] sur [illegible] Fortuné Sauval.

—Non, non, — se disait Aurélie, — je ne veux pas partager les ambitieuses espérances de ma mère; mon amour pour Maximilien ne cache aucune ambitieuse arrière pensée. Je l'ai aimé, je l'aime, quoique prince, quoique libre d'un souverain auquel il doit succéder un jour. Oui, dans quelque condition que le fasse né, Maximilien, je l'aurais aimé, pour la noblesse de son caractère, la grâce de son esprit, le charme de sa figure ! Je l'aurais surtout aimé, Maximilien, parce qu'après m'avoir arrachée à cet incendie, ce qui pouvait trouver la mort, tu as été pour moi un ange de consolation et de bonté. Tu m'aimes ! je le savais; cependant de cet amour si profond, si dévoué, tu n'as pas osé me dire un seul mot; tu m'as offert une honorable hospitalité près de ta sœur, la touchante sollicitude nous a suivis, moi et les miens, durant ce voyage; puis à son terme, tout à coup aveuglés pendant ces deux mois passés loin de toi, Maximilien, j'ai commencé à t'aimer d'amour. Cet amour est devenu passionné, idolâtre !...... Je ne m'en étonne pas; n'avais-je pas depuis longtemps habituée à admirer la grandeur de ta réputation, l'élévation de tes sentimens ? Chaque jour, à Paris, n'avais-je pas entendu cette pauvre fille de chambre, dont le parent était à ton service, parler de toi avec adoration ! Ah ! les hommages les plus humbles sont souvent les plus sincères.... Enfin, lorsque, après ces deux longs mois d'absence, je t'ai revu... quel instant de bonheur !... Oh ! je l'avoue, sans rougir... parce que je t'aime vainement.... à ce jour, Maximilien, j'ai senti que jamais je n'existerais sans toi. Rendue à la liberté par l'indigne conduite de mon mari, n'étais-je pas maîtresse de moi-même ? Pourtant, de quelle réserve ne devais-je pas user envers toi, pour ne pas compromettre l'honneur de ma famille ?.... Rien de pas que nous sommes sûrs de toujours vivre sous ta protection, allons ou pour ne pas nous séparer, pouvons nous faire que jamais... j'ai... Aussi, depuis ce jour où nous avons été pour jamais l'un à l'autre, Maximilien, notre amour, grâce à l'heureux mystère qui nous a environnés, est resté secret, loin de se refroidir avec le temps. Oh ! je le sais, toi, l'ambition n'est pour rien dans cet amour ! non ! et s'il est un destinée de partager avec toi ce trône.... un jour.... bientôt peut être.... tu t'asseoirais souverain... je...

Mais s'interrompant, Aurélie ajouta en souriant :

—Allons, soyons sincère avec moi-même, n'affectons pas un détachement au-dessus des forces humaines. Eh bien ! oui, pourquoi ne pas l'avouer ! oui, je serais fière, moi, petite bourgeoise, que M. de Villetaneuse a fait l'aumône de son titre de comte, moi comtesse de hasard, si insolemment dédaignée par ces nobles dames qui me reprochaient d'être fille d'un boutiquier, oui, je serais fière, glorieusement fière de devoir une couronne à l'amour de Maximilien ! plus fière peut-être encore de son amour que de cette couronne ! mais enfin, je régnerais sur une cour, sur des sujets, moi, moi Aurélie Jouffroy ! moi la rivale d'une effrontée madame Bayeul, à qui j'ai été indignement sacrifiée ! moi qui, séparée de mon mari, n'aurais rencontré partout qu'humiliations ou dédain ! Quelle étrange destinée que la mienne ! Pauvre chère mère, on te traitait de folle lorsque tu disais dans ton orgueil maternel :—«Ma fille serait duchesse, princesse, reine, et les titres se méritaient à la beauté.»

Ces réflexions d'Aurélie furent interrompues par un chant lointain, d'une suavité délicieuse; les paroles de cette romance mélancolique arrivaient à peine distinctes aux oreilles de la comtesse : on eût dit le murmure plaintif d'une âme amoureusement blessée, soupirant sa peine à la fois cruelle et douce.

VIII.

Madame de Villetaneuse, distraite de ses pensées par ce chant lointain, y prêta l'oreille et se dit, lorsqu'il eut peu à peu cessé, comme le souffle de la brise expire dans le feuillée :

—Quelle ravissante voix ! Où peut nicher ce rossignol ? Voici la troisième fois, depuis hier, que je l'entends chanter. Nul étranger ne peut entrer dans le parc. Ce mélodieux chanteur se tient sans doute sous les arbres de l'avenue du dehors. Il est impossible d'avoir une voix plus pure, plus fraîche, plus doucement timbrée.... Elle va au cœur, et y éveille je ne sais quelle brûlante langueur.... Oh ! en ce moment, ce chant triste et tendre semble être l'accompagnement de mes pensées d'amour.... Maudite voix ! malgré sa douceur, le trouble où elle me jette me rend plus pesante encore l'absence de celui à qui appartient mon âme, ma vie !.... Fuyons ces pensées, elles m'accablent, elles mettent la fièvre dans mes veines !

Aurélie, en disant ces mots, se lève brusquement; en ce moment, ses yeux s'arrêtent par hasard sur la coupe d'or émaillée; elle la contemple pendant un instant avec émotion.

—Oh ! divin trésor cher à mon cœur à tant de titres, que de souvenirs tu me rappelle ! Ce maître qui t'a créé, merveilleux chef-d'œuvre de l'art, était l'ami de mon enfance, et le prince a qui... fait le bonheur de ma jeunesse. Je... le présent et le passé. Doux passé ! ma vie de jeune fille, jours innocens et paisibles. Marianne, chère petite sœur ! de combien de soins elle m'entourait, me gâtant jusqu'à l'idolâtrie ! Fortuné si bon, si dévoué ! pauvre Fortuné, je l'ai frappé au cœur !.... Il m'a pardonné, sans doute. Cependant, que doit-il penser, ainsi que Marianne et ma tante, de l'ignorance où nous les laissons au sujet de notre résidence ? Ils ne peuvent être inquiets sur notre sort : chaque semaine ils reçoivent une lettre de nous; mais le secret que nous leur gardons sur notre manière de vivre doit les surprendre. Chère Marianne, quelle joie j'aurais à l'embrasser ! Cent fois j'ai été sur le point de témoigner à Maximilien mon désir de voir ici près de moi ma sœur et ma tante; il eût été au devant de ce désir s'il l'eût soupçonné, mais je n'ai pas osé.... Non, je n'ai pas osé lui faire connaître ce désir ! ma tante Prudence est plus clairvoyante que mon pauvre père. Et puis ma sœur....une jeune fille....vivre ici.... près de moi....

Et après un silence pénible, la comtesse ajouta :

—Ne suis-je donc pas libre ? Séparée de mon mari, sa cruauté envers moi, la sincérité de mon amour pour Maximilien, son affection si noble, ne justifient-elles pas ma conduite ? Oui.... mais pourtant....

Et après un nouveau silence,

—Oh ! vienne le jour où Maximilien me proclamera sa femme devant Dieu et devant les hommes, alors avec quel bonheur, avec quel légitime orgueil j'appellerai sans rougir ma petite Marianne et ma tante auprès de nous, à notre cour ! oui, chère tante Prudence, à notre cour souveraine !—ajouta Aurélie, souriant à cette glorieuse pensée.—Si philosophe, si stoïque que vous soyez, chère tante Prudence, avouez que vous direz, en vous rengorgeant quelque peu : « Hé! hé! ma nièce Aurélie est la femme d'un prince régnant. Cela n'est point, après tout, pire condition que d'être boutiquière ! » Chère tante Prudence, il me semble la voir et l'entendre !

L'un des huissiers de la villa, entrant en ce moment d'un air assez effaré, dit à la jeune femme :

—Ah ! mon Dieu, madame la comtesse !

—Qu'y a-t-il ?

—Le concierge, voyant sortir la voiture à quatre heures, selon la coutume, a cru que madame était sortie avec monsieur le baron et madame la baronne.

—Hé bien !

—Madame la comtesse sait que le gouverneur du palais autorise quelquefois des étrangers à visiter la villa à l'heure où madame fait sa promenade accoutumée dans la forêt avec monsieur le baron et madame la baronne ?

—Je sais cela; mais qu'est-il arrivé ?

—Le concierge, croyant madame la comtesse sortie, a permis à des étrangers, munis d'une autorisation de monsieur le gouverneur, de visiter les jardins.

—Le concierge a eu tort,—reprit Aurélie avec impatience.—Il devait savoir que je restais ici; le prince peut arriver d'un moment à l'autre, et...

—Madame la comtesse, tenez, voici ces étrangers sous le portique.

Aurélie se retourna machinalement avant de se retirer dans un autre appartement; puis soudain tressaillit, pâlit et s'écriant :

—Fortuné !

IX.

Madame de Villetaneuse venait en effet de reconnaître Fortuné Sauval, accompagné de Michel, du père Laurencin, de Catherine et d'un autre personnage. A ce sujet, deux mots :

L'orfèvre, muni d'une permission du gouverneur du palais, s'était dirigé vers la villa. Au moment de sonner à la grille extérieure, où l'on arrivait par une longue avenue, Fortuné fut abordé par un beau jeune homme qui lui dit avec une aisance et une courtoisie parfaites :

—Monsieur, entre compatriotes se rencontrant en pays étrangers, l'on ose souvent être indiscret, et je vais l'être probablement. Vous avez eu, je vois, le bonheur d'obtenir la permission de visiter la villa Farnèse, qui renferme dit-on, des objets d'art du premier ordre. Je suis artiste, je vous serais profondément reconnaissant si vous me permettiez, monsieur, de me joindre à votre compagnie pour admirer les merveilles de la villa.

Cette demande, fort naturelle d'ailleurs, faite en très bons termes par un compatriote d'un extérieur distingué, fut obligeamment accueillie par Fortuné Sauval. Il engagea le beau jeune homme à l'accompagner. Or, le beau jeune homme n'était autre qu'Angelo Grimaldi, le rossignol invisible dont les chants mélodieux étaient, quelques moments auparavant, parvenus aux oreilles d'Aurélie.

L'orfèvre et ses compagnons, en visitant les jardins, s'approchèrent du portique conduisant de plain-pied aux appartements du rez-de-chaussée. Des vases, des statues antiques placés dans des niches décoraient l'intérieur de ce péristyle. Fortuné Sauval et Angelo, afin d'admirer de plus près ces belles choses, pénétrèrent sous la colonnade qui précédait immédiatement le salon où se tenait Aurélie, salon dont les portes et les fenêtres se trouvaient ouvertes. Aussi, lorsque madame de Villetaneuse, se retournant machinalement, vit à quelques pas d'elle Fortuné Sauval, elle ne put retenir une exclamation de surprise, et l'orfèvre, d'abord frappé de stupeur à cette rencontre imprévue, s'élança dans l'appartement et courut vers Aurélie.

Catherine, le père Laurencin et son petit-fils restèrent discrètement sous le péristyle.

Angelo Grimaldi suivit audacieusement Fortuné, en se disant :

—Je vais enfin voir de près ma belle inconnue.

Puis ce misérable, avisant sur une table à portée plusieurs bonbonnières et boîtes d'or du dix huitième siècle, ornées de pierreries et d'émaux, profita de l'inattention de la comtesse et de Fortuné pour voler discrètement une merveilleuse tabatière d'or garnie de diamans.

—Du moins,— dit Angelo,— j'emporterai un souvenir de mon inconnue.

—Fortuné !—s'était écriée madame de Villetaneuse en s'avançant vers son cousin.

—Que vois-je ! Aurélie ! toi ici !

—Quelle rencontre ! je suis toute tremblante.—A-t-elle repris, soutenant l'orfèvre avec un accent d'angoisse inexprimable et regardant autour de lui,—C'est toi.... qui habites cette villa ?

—Oui.... —Et tendant la main à Fortuné :— Si tu savais combien je suis heureuse de te revoir !.... Mais qu'as-tu !.... pourquoi retirer ta main ?

—C'est toi que l'on appelle la comtesse d'Arcueil ?—reprit l'orfèvre avec une angoisse nouvelle.—Réponds, Aurélie, ce que je ne peux en plus douloureux,—c'est toi qui portes ce nom ?

—J'ai pris depuis mon séjour en Allemagne, ce nom.

—Mais ce nom,—s'écria Fortuné,—c'est celui de la maîtresse du prince !

—Mon Dieu !—fit Aurélie pâlissant, et confuse.—Laisse-moi t'expliquer......

—Ah !—reprit l'orfèvre avec un douloureux abattement,—tu es la maîtresse du prince ! Honte et malheur à toi !

—Monsieur,—s'écria Angelo Grimaldi, jusqu'alors muet,—vous insultez une dame !

Et il s'avança d'un air provocateur vers Fortuné.

La comtesse, interdite à l'apparition inattendue d'Angelo, se recula d'un pas, si troublée qu'elle ne put prononcer un mot; frappée malgré elle de la merveilleuse beauté du reprise de justice, dont les grands yeux noirs, étincelans, semblaient lancer des éclairs, tandis que, les traits empreints d'une indignation généreuse, il reprit, s'adressant à l'orfèvre :

—Vous avez insulté madame, vous me ferez raison de cet outrage !

—Monsieur !—s'écria impétueusement Fortuné,—cette provocation....

—Qui êtes-vous ?—reprit vivement la comtesse, en s'adressant à Angelo.—Qui peut donc, monsieur, vous autorise à venir ici ?.... De quel droit prenez-vous ma défense ?.... De quel droit osez-vous provoquer monsieur Fortuné Sauval, mon parent, mon ami ?

—Madame,—répondit le repris de justice en s'inclinant profondément devant Aurélie,—je vous supplie de me pardonner ma démarche ; car j'ai ignoré, veuillez m'excuser l'emportement involontaire auquel j'ai cédé.... Hélas ! oui, je n'ai aucun titre à prendre votre défense, madame, Heureux.... oh bien heureux, ceux à qui aurait le droit de se faire tuer pour vous !

Puis Angelo Grimaldi, après un nouveau et respectueux salut, sortit lentement du salon.

Catherine, restée jusqu'alors sous le portique, ainsi que Michel et le père Laurencin, avait, comme eux, entendu ces paroles adressées par l'orfèvre à madame de Villetaneuse : «Tu es la maîtresse du prince ! Honte et malheur à toi !»

—Malheureuse jeune femme !—pensait Catherine,—elle a fait son premier pas dans cette voie d'opprobre où je me suis traînée pendant quinze ans !

—Fortuné,—avait dit Aurélie à son cousin après le départ du repris de justice,—je t'en prie, ferme cette porte et ces fenêtres.... je veux causer avec toi. Tu n'as pas le cœur de te prouver que je ne mérite pas ton mépris !

L'orfèvre alla vers la ferme du salon et dit à ses compagnons :

—Achevez de visiter la villa, mes amis, je vous rejoindrai au palais.

Puis il revint lentement près de madame de Villetaneuse.

X.

La surprise, l'indignation premières de Fortuné Sauval, retrouvant dans une position dégradante cette jeune fille qu'il avait si éperdument aimée, cédèrent bientôt à une douleur navrante. Il cacha son visage entre ses mains et pleura....

Ces larmes silencieuses furent plus accablantes pour madame de Villetaneuse que les reproches qui lui avaient été de sanglants reproches. Elle baissa les yeux, et, d'une voix altérée s'adressant à son cousin,

—Fortuné, je te parais coupable : je t'en supplie, écoute-moi, avant de m'accuser, avant de me juger.

—Je ne suis ni ton accusateur ni ton juge,—répondit l'orfèvre en secouant tristement la tête et essuyant ses pleurs.—J'étais ton ami d'enfance, je t'ai connue chaste jeune fille, épouse honorée; je te retrouve ici.... mon cœur se brise !....

—Mon ami, toi que j'aimais, toi que j'ai se encore comme un frère, encore une fois je t'en conjure, ne t'arrête pas aux apparences....

—Ah !—reprit amèrement Fortuné,—j'espérais du moins trouver en toi ta franchise accoutumée !

—En quoi manqué-je de franchise ?

—Es-tu, oui ou non, la maîtresse du prince Charles-Maximilien !.... Tu ne réponds rien, tu n'oses nier ce fait accablant, et tu parles d'apparences !

—Séparée de mon mari, ne suis-je pas libre ?

—Quoi ! libre.... de vivre ici, chez le prince ! libre d'afficher ouvertement cette liaison !

—Ma vie est à jamais enchaînée à celle de Maximilien. Je ne rougis pas de mon amour pour lui.

—Tu n'en rougis pas !.... Dis-moi, Aurélie, as-tu vu tout à l'heure, là, sous ce portique, une femme jeune encore et vêtue en ouvrière ?

—Non, je ne l'ai pas remarquée.

—Te souviens-tu que, lors de ton fatal mariage, notre cousin Roussel, désirant te soustraire aux malheurs dont il avait le pressentiment, et voulant te faire connaître quel était l'homme de ton choix, t'a raconté comment monsieur de Villetaneuse était venu chez moi acheter un bracelet en compagnie d'une certaine femme ?

—Je m'en souviens : cette créature était une courtisane.

—Oui, c'était une courtisane,—reprit Fortuné, n'osant lever les yeux sur Aurélie.—Cette femme vivait dans la splendeur aux dépens des gens qui l'aimaient.

—C'est l'usage de ses pareilles, répondit la comtesse avec un naïf dédain.—Mais à quoi bon me rappeler ces tristes souvenirs, mon ami ? Quel rapport y a-t-il entre cette courtisane et cette femme vêtue en ouvrière ?

—Je n'ose poursuivre, — pensait Fortuné. — Tel est l'aveuglement, l'enivrement d'Aurélie, qu'elle ne me comprend pas.... Me faire comprendre serait lui faire entendre une vérité terrible. Je n'en ai pas le courage.... Ce sera d'ailleurs inutile.... Aurélie est sans doute à jamais perdue.

Il reprit tout haut :

—Je m'expliquerai tout à l'heure.

—Mais j'y songe, tu viens de Paris, — reprit vivement la comtesse ;—et Marianne ? ma tante Prudence ? le cousin Roussel ?

—Notre famille est en bonne santé.

—Marianne a reçu exactement notre lettre de chaque semaine ?

—Oui.... Ainsi, ton père et ta mère habitent le palais.

—Ils ne m'ont jamais quittée.

—Mon Dieu ! eux aussi !

—Qu'as-tu ?

—Rien... Continue....

—Mon père et ma mère sont ici connus sous le nom de baron et de la baronne de Formont; le prince a cru cela convenable; mais, je t'en prie, parle-moi de Marianne. Chère petite sœur ! tout à l'heure encore, je pensais à elle. J'y pense si souvent ! Elle est toujours bonne, gentille, charmante, n'est-ce pas ? Sa guérison est complète ? Elle ne boite plus du tout ? Elle est toujours auprès de notre tante Prudence ?

—Toujours, et grâce à notre tante, qui peu à peu m'a appris à connaître, à apprécier un trésor dont je soupçonnais à peine l'existence, l'amour a succédé à mon amitié pour Marianne : je dois l'épouser à mon retour d'Allemagne.

—Il serait vrai ! tu épouses Marianne !.... Joie du ciel ! sera-t-elle heureuse !—s'écria madame de Villetaneuse, les yeux humides de larmes de bonheur et d'un accent si touchant, si ému, que Fortuné se disait :

—Son cœur est resté bon, sensible aux souvenirs de famille. Tout n'est donc pas perdu !

(A continuer.) EUGENE SUE.

Vente de Marchandises Sèches, Cotons Blancs, Cravates en soie &c.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de Marchandises Sèches de saison, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, aux Magasins d'Encan de Bloche & Lesumont, No 77, rue de Chartres.
Conditions à la vente.

MM. Beard et May appellent l'attention du public sur la vente des terrains vagues et améliorés, situés dans la ville de Jefferson et appartenant à la succession de H. S. Wilson. Les personnes qui désirent acheter un beau terrain pour bâtir et les négociants qui veulent faire un bon placement, ne sau... trouver une meilleure occasion. La valeur de ces propriétés augmente tous les jours.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente de fine cigares de la Havane, qui sera faite par MM. Morphy & Nevins, aujourd'hui à 10 heures, au magasin de M. F. Moreno Jr., No 34 Vieille-Levée.

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public en général, qu'ils viennent de recevoir du Nord des verandahs d'un nouveau genre, des balcons et toutes sortes d'ouvrages en fer fondu.
Ils ont également en magasin une machine à vapeur de la force de 20 chevaux, propre à dessécher, et qu'ils offrent à vendre à des conditions très avantageuses. Le public est invité à venir examiner les articles.
PELANNE FRERES,
Nos 50 et 52, rue St-Philippe,
5av—15f 2e District, Nlle-Orléans

ON désire employer une INSTITUTRICE pour aller à la campagne. On donnerait la préférence à une Parisienne, âgée de 25 à 35 ans, qui put enseigner la musique vocale et instrumentale, ainsi que le dessin. S'adresser au No 63, Carondelet.
5av—6f

ON demande une personne capable d'enseigner le FRANÇAIS et l'ANGLAIS ainsi que le PIANO, à de jeunes enfans, dans une famille à la campagne. S'adresser à Lanaux & Reine, encoignure Vieille Levée et Bienville, ou à Jules Deléry, à la paroisse Plaquemine.
6 av—6f

LIBRAIRIE FRANCAISE.

REÇU par le John Spear : La Femme jugée par les grands écrivains; Esquisses d'un philosophe, par Lamennais. Historiettes de Tallemant des Réaux; Poèmes évangéliques, par Laprade; Harmonies économiques, par Bastiat; Devant les tisons, par A. Karr; La Dame aux perles, par A. Dumas; Récits dramatiques, par Deltuf; Heures de prison, par Mme Lafarge; Scènes de campagne, par Marger; Et autres nouveautés.
A. PAYA & CO, 50, Chartres.
AUSSI :
Toutes les Romances illustrées récemment publiées et musique à bon marché. 5av

CONSERVES DE NANTES.—50 caisses de 12 bouteilles Fruits à l'eau-de-vie assorties;
39 caisses de 12 pots truffes au jus,
30 do de [illegible] de Lamoureux,
20 do de 100 demi-boîtes sardines,
19 do de 50 quarts de boîtes sardines,
2 do de 100 demi-boîtes truffes,
8 do Câpres à l'huile et petits pois au naturel,
2 do Pâtés truffés.
Nouvellement reçu et à vendre par
HENRY VALETON,
5av 20, rue St-Louis

FRUITS A L'EAU DE VIE.—50 caisses cerises à l'eau-de-vie, Reynaud & Co,
30 caisses prunes à l'eau-de-vie,
30 do abricots do
5 do pêches do
Reçu par le navire John Cummings et à vendre par HENRY VALETON,
5av 20 rue St Louis

EN débarquement du navire Trenton, de Marseille —100 caisses vin muscat de Frontignan,
50 caisses absinthe,
25 do vermouth de Noily,
10 do kirsch do
A vendre par HENRY VALETON,
5av 20 rue St Louis

BALLOTS—[illegible] en débarquement du navire Niagara, à vendre par
H M BARLOW & Co, 18 Canal

BALAIS A ARRIVER—[illegible] douzaines balais, à arriver à vendre par
H M BARLOW & Co, 18 Canal

PORCELAINE—[illegible] caisses porcelaine de Limoges, assortie pour ce marché, [illegible] porcelaine dorée, assortie pour ce marché, à vendre par BERNARD TURPIN,
5av No 2, Vieille-Levée

CAPSULES pour fusils—[illegible] de la marque G D à F, à vendre par BERNARD TURPIN,
No 2, Vieille Levée

SARDINES—[illegible] demi et quarts de boîtes, à vendre par BERNARD TURPIN,
No 2, Vieille-Levée

CAFE—[illegible], à vendre par BERNARD TURPIN,
5avril No 2, Vieille-Levée

ARTICLES pour [illegible] à vendre par BERNARD TURPIN,
No 2, Vieille-Levée

CANELLE—[illegible] à vendre par BERNARD TURPIN,
5avr No 2, Vieille-Levée

E[illegible] à vendre par BERNARD TURPIN,
5avr No 2, Vieille-Levée

CIGARES de la Havane—[illegible] à vendre par B VALLS, 90, rue du Camp

CHOCOLAT—[illegible] à vendre par B. VALLS, 90, rue du Camp

VIN DE [illegible]—250 barriques, à vendre par B VALLS, 90, rue du Camp

VIN [illegible] à vendre par B. VALLS, 90, rue du Camp

VIN [illegible] à vendre par B VALLS, 90 rue du Camp

VIN [illegible] à vendre par B. VALLS, 90, rue du Camp

VANILLE—[illegible] à vendre par B VALLS, 90 rue du Camp

AMANDES—[illegible] à vendre par B. VALLS, 90 rue du Camp

GENIEVRE DE HOLLANDE, marque du Cygne—[illegible] à vendre par B VALLS, 90, rue du Camp

$15 de Récompense.

[illegible] janvier, la négresse [illegible] âgée d'environ 25 ans, [illegible] 5 pieds [illegible] Elle [illegible] J. WRIGHT & Co., 21 rue de Chartres.

POMMADE DE Mme JOURDAN,
Contre la chute des cheveux.
CETTE POMMADE [illegible]
Madame JOURDAN, partant pour France, a [illegible] dépôt de sa Pommade chez
EDOUARD GUILLOT,
233, rue Royale, entre Ste Anne & Dumaine.

PIANO PLEYEL.
Les soussignés offrent à vendre un [illegible] piano Pleyel, grand format, presque neuf, un des meilleurs importés dans le pays.
H De GOER & RIFFLARD,
1av 28, rue de la Douane

GROCERIE A VENDRE.
UNE GROCERIE située rue Vieille-Levée entre St Louis et Toulouse, No 77. S'adresser sur les lieux. 1av—6f

HABILLEMENS D'ENFANS,
36, rue de Chartres.
MARCHANDISES NOUVELLES.
NOUS recevons par les derniers arrivages de France et du Nord, notre assortiment de confection d'été pour enfans et jeunes gens, sur lequel nous appelons l'attention des familles en général.
LAGAY & LECANU,
36, rue de Chartres.

VETEMENS D'HOMMES
Pour l'été.
LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, viennent de recevoir de France et du Nord, leur assortiment de confections d'été pour hommes, qu'ils offrent en vente à très bas prix.
1er av

CHEMISES DE PEAU—100 douzaines coton écru léger, à vendre par
LAGAY & LECANU,
1 av 36, rue de Chartres

80 DOUZAINES chemises françaises, à vendre à très bon marché par
LAGAY & LECANU,
1 av 36, rue de Chartres

120 DOUZAINES caleçons tricot léger, à vendre par LAGAY & LECANU,
1av 36, rue de Chartres

50 DOUZAINES chemises soie & fil de thread, à vendre par LAGAY & LECANU,
1 av 36, rue de Chartres

Aux marchands de la campagne.

C. DUHAMEL, opticien 86, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, a constamment un grand assortiment de lunettes en acier, en composition, argentées, corne, etc, à vendre en gros de $1 50 à $12 la douzaine. On ne peut pas acheter cet article à meilleur marché que chez lui.
Ces lunettes sont importées spécialement pour être vendues par douzaines. 1 av

Batteries Galvaniques.

C. DUHAMEL, opticien, 86, rue de Chartres, vient de recevoir 3 douzaines de batteries Electro-Galvaniques, qu'il vendra à $7 et à $10 pièce.
Aussi une grande quantité de longues-vues de terre et de mer, et de microscopes. 1av

J. C. DENIS,
Négociant-Commissionnaire,
RUE SECONDE No 75.
Saint-Louis (Mo).
SOLLICITE respectueusement les consignations de sucre et mélasse, liqueurs, cigares, &c, &c, et achète sur ordre les produits de l'Ouest. 7nov—6m

ASPIRATION.
ESPERANCE POUR LES POITRINAIRES.
APRES avoir voyagé trois ans dans les Etats-Unis pour appliquer son nouveau et bienfaisant système d'ASPIRATION, pour le traitement des maladies de gorge et de poumons, le Dr THOMAS H. GREENHOUGH, gradué à Londres, a l'honneur d'annoncer à ses amis et patrons de l'Union et de la Nouvelle-Orléans, qu'il a ouvert un bureau PERMANENT dans cette ville, pour la pratique de cette branche seulement de sa profession médicale.
L'Aspiration de SUBSTANCES VOLATILES, FLUIDES, POUDRES, GAZ, &c, sera, dans toutes les circonstances, combinée avec les remèdes ayant pour effet de guérir les tubercules produits par les mauvaises humeurs, et tous les moyens employés à l'avantage permanent du malade.
Le Dr G. donnera des consultations gratuites aux pauvres, les mardi et vendredi, de 2 h. à 5 h. P. M. et n'ayant aucun secret pour ses confrères, il sera heureux de les recevoir.
BUREAU : Chambre devant, second étage, No 94, rue de la Douane.
RESIDENCE : 103, rue d'Amour.
HEURES DE BUREAU : De 9 h. du matin à 5 h. du soir, tous les jours, le dimanche excepté.
30mars—1m

LINGERIE ! LINGERIE !
16, VICTOR, rue St-Charles, 16.
D'IMPORTATION récente, par les navires Harvest Queen, Essex, Elzira Owen et Marcia C. Day, venant du Havre, un assortiment complet de marchandises d'été :
CHEMISES de Toile, extra fines,
do do, ordinaires et communes,
Chemises de coton, devants de Toile,
Chemises de coton, d'un seul échantillon,
Chemises de couleur, dernier genre,
GILETS de peau, Flanelle, mousseline pour l'été,
Gilets fil d'Ecosse; do de coton,
CALEÇONS, flanelle, coton et mérinos,
CHAUSSETTES, soie, fil d'Ecosse et coton,
CRAVATES d'été, dites cols américains, de la plus grande fraîcheur et du meilleur goût,
GANTS, soie, fil de Perse, fil d'Ecosse, &c,
MOUCHOIRS, BRETELLES, &c, &c.
30 mars

BARBIERS—COIFFEURS.—On demande un ou deux jeunes gens, bien entendus dans leur profession. S'adresser chez VICTOR,
30mars—ab No 16, rue St-Charles.

Ventes en avril, par Beard & May.

5 avril—Succession de W. S. Wilson, ville de Jefferson, terrains vides et d'autres avec bâtisses.
6 avril—Nègres de champ de la Caroline, vente pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs.
8 avril—Magasin en brique au Nouveau Canal, pour régler une succession.—Vente sans réserve de terrains pour bâtir dans les rues Constance et Course.—Vente positive d'un terrain vague de valeur dans la rue Hercules.—Vente sans réserve et du consentement des parties, d'un terrain pour bâtir dans la rue Howard.
8 avril—Vente sans réserve ou limite de terrains avec bâtisses, dans le faubourg Tremé 3d district—Terrains avec bâtisses rue St Jean-Baptiste, 3me district.—Terrain de choix à un encoignure près du Théâtre d'Orléans.
13 avril—Pour cause de départ. Propriété de valeur, donnant de bons loyers, dans la rue Royale, après la Banque de l'Etat. Une maison dans la rue Conti.
13 avril—Magasins et propriétés de valeur, appartenant à la succession de Judah Touro.
15 avril—Succession de Edward O'Brien : Maison dans la rue Thalie.—Succession de Wm Gormley : Belles propriétés dans le Premier District.
15 avril—Propriétés dans la rue St Joseph. Pour effectuer un partage entre les héritiers de Joseph Volsin.—Grande maison dans le 1er District. Pour effectuer un partage entre les héritiers de J. B. Greeves.—Grand moulin à scie sur le Bayou Lacombe, à 15 milles de l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain.
19 avril—Succession d'Alexander McKeever. Propriétés améliorées dans le Premier et Quatrième Districts.
22 avril—Succession de John H. Harmanson. Terrains pour bâtir dans le 4me District. Long crédit.
26 avril—Succession de Andrew Anderson.—Négresse et belle propriété dans la rue Washington, après la demeure de M. James Robb.
29 avril—Succession de Wm Collins. Terrains pour bâtir dans la rue Washington, 4me District.
Pour plus amples détails, voir les annonces.

VILLE DE BRASHEAR.
Terrains pour bâtir à la Baie de Berwick.

Nous annonçons au public que le propriétaire de la ville de Brashear nous a nommés seuls agents pour la vente des terrains à cet endroit. Nous avons les plans des terrains, et les personnes qui désirent en acheter, peuvent les faire examiner dans nos bureaux. Les citoyens de la Nouvelle Orléans qui passent ordinairement l'été à la campagne, ne sauraient faire de meilleures acquisitions, car la ville de Brashear n'est qu'à deux lieues et demie de distance en prenant le chemin de fer des Opelousas qui, selon toute probabilité, atteindra, cette année ce dernier point. La baie de Berwick est incontestablement l'endroit qui offre le plus d'avantages aux amateurs de chasse et de pêche, car ils peuvent y arriver sans s'exposer à la fatigue et aux dangers des bateaux à vapeur. Une grande partie des habitans de la Nlle Orléans y ont déjà acheté des terrains. Les propriétés seront vendues à bon marché et à des conditions avantageuses.
J. A. BEARD & MAY.

COLLEGE DE LA Nlle-ORLEANS,
Incorporé par un acte de la Législature approuvé le 4 mars 1854,
ADMINISTRATEURS :
Erastus Everett, A. M., président ex-officio;
Alfred Hennen,
L'hon. Cornelius Voorhies;
J. S. Copes, M. D.
Bernard Avegno,
L'hon. Alexandre Dimitry,
C. M. Emerson,
Adolphe Duprè,
L'hon. Robert Preaux,
Prof. J. J. B. Jourdan,
Prof. Chas E. Marr,
Sect. 2e de la charte.—Il est de plus décrété &c, Que le président, avec l'avis et le consentement d'une majorité des [illegible] aura une faculté [illegible] de conférer les degrés littéraires et scientifiques suivants, savoir :—Ceux de Bachelier ès Arts, de Maître ès Arts, de Bachelier ès-Sciences et de Maître ès-Sciences, et d'accorder par chartes ou diplômes ces différens degrés un diplôme par lequel le gradué aura droit à tous les privilèges, immunités et honneurs attachés aux susdits degrés dans les Etats-Unis.
Cette Institution est établie dans le local occupé jusqu'ici par le "Orleans High School," maintenant le Collège de la Nouvelle-Orléans, Nos 5 et 59, rue de l'Esplanade, où le public peut, en s'adressant au Président, obtenir un exemplaire de la charte et des réglements de l'établissement. 30 mars—

INSTITUTION BOURSIER,
Rue Toulouse 134, entre Rempart et Bourgogne,
MONSIEUR et MADAME BOURSIER ont l'honneur d'annoncer aux parents et aux familles en général que leur institution [illegible] des prix aura lieu au [illegible] le lundi 10 avril [illegible] Elle sera précédée de quelques exercices de musique et d'écriture. On ne sera admis que sur invitation.
Les parents qui ont des enfants à placer pourront y trouver une [illegible] Institution.

Tonnellerie.

LA soussignée [illegible] pour son compte et celui de ses enfans, le même genre d'affaires que son mari, aux mêmes endroits. Elle sollicite respectueusement le patronage des amis de son mari.
Mme EUPHEMIA M. LEOD, rue des Magasins, entre Poydras et Lafayette.—Rue Hevia, entre St Pierre et St Félix. 29 mars—1m

LE public est averti que le [illegible] consistant à faire valoir l'article [illegible] par Jean McLeod, est transféré de la gérante [illegible] de M. Robert M [illegible] dans le magasin de MM. David G [illegible] & Co. No 143 rue du Canal. 25 mars—2t

NOUVELLEMENT débarqué du steamer Charles [illegible]
12 boucauts [illegible]
20 [illegible] à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
30 mrs 11 et 15 rue St Louis

NOUVELLEMENT débarqué du steamer J. P. Tweed, de [illegible] Boston :
20 quarts pour la vie de preuve,
20 [illegible] do do
20 [illegible] Whiskey Bourbon,
50 [illegible] Rhum de la Jamaïque, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
30 mrs 11 et 15, rue St-Louis

Tapis, Nattes, Toiles Cirées,
23, rue de Chartres.
TAPISSERIES de velours anglaises, américaines et de Bruxelles, tapis trois plis, de Bruxelles, Ingrain et de Venise, tapis à miettes en laine et en coton, écrans, tapis pour tables et pianos, baguettes d'escalier, rideaux de crin, descentes de lit, nattes, &c. Nattes 4-4, 5-4 et 6-4 blanc, à carreaux et de fantaisie. Toile cirée large de 24 pieds, coupée d'après la grandeur des appartemens.
Le tout au plus bas prix du marché.
27 mars A. BROUSSEAU & Co

EN débarquement du navire Trenton, de Marseille—100 paniers huile, 21 caisses James Pax, 200 do [illegible] 150 caisses Vermouth Noly & Cie, [illegible] vin rouge Bellard; 25 barils vermouth, 15 Madère, 25 do Porto; 134 paniers vin muscat, 450 caisses savon de Castille—Le tout ayant droit au drawback, à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
2mars 9 et 10 Jefferson

EN débarquement du Havre et John Cummings, de Bordeaux—[illegible] vin blanc [illegible] ordinaire; [illegible] huile, 50 do [illegible]; 500 caisses [illegible]; 50 do de [illegible] Le tout ayant droit au drawback, à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
2mars 9 et 10 Jefferson

REÇU par le navire John Spear, arrivé du Havre :—
2 tonneaux véritable fromage de Gruyère,
4 tonneaux eau de vie de Gean jaune,
20 fromages de Gorgonzola, emballés dans des boîtes en fer blanc et fermées hermétiquement, à vendre par J. N. CURIEN,
30 mars 23, rue Toulouse

A VENDRE en débarquement du navire Trenton arrivé de Marseille :
100 caisses vermouth de La Noaily fils & Co.
50 quarts vin de porto doux, à vendre par
30 mars J N CURIEN, 23, Toulouse

REÇU par le steamboat Tecumseh, arrivé de Cincinnati :
20 barils New York Brandy, 1re preuve,
10 do do gin do
A vendre par J. N. CURIEN,
30 mars 23, rue Toulouse

CIGARES de la Havane—175,000 Regalias, Londres, Media Regalias, Prensados, Millars et Cazadores des meilleures marques, en débarquement de la goëlette Edwin Dorsey, venant de la Havane, à vendre par D. BORNIO Jr
30 mars 34, rue Gravier

PICADURA—36 barils de la première qualité, en débarquement de la goëlette Edwin Dorsey et à vendre par D. BORNIO Jur
30 mars 34, rue Gravier

D. BEAUVALET, 5e, rue de Chartres,
PRÉVIENT les marchands qu'étant obligé de partir pour Paris, il vendra, à commencer du 15 mars jusqu'au 15 avril, à des prix très réduits, les articles suivans : Rubans, fleurs, blondes, tulles, dentelles, voilettes, ombrelles, passementerie peignes fantaisie, rubans velours agrément et chapeaux de paille. La balance sera vendue à l'encan le 16 avril.
16 mars—1m D. BEAUVALET.

LES soussignés offrent à vendre à des prix très réduits les marchandises suivantes qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre :
Jaconnats, mousselines et brillantés;
Barèges pour robe, bleu et vert;
Coutils fil et coton fil pour pantalons;
Robes organdis, riches à volants;
Do barège, à volants; do du Bayadère;
Mantelets dentelle; broderies anglaises assorties;
Gants fil; do satin; cravattes;
Éventails; rubans; ombrelles;
Chapeaux de paille pour dames, assortis;
Do paille d'Italie pour hommes et enfants;
Aussi un assortiment d'articles de Paris.
RICHARD, ALDIGE & Co.,
16 mars 47, rue de la Douane.

VINS FINS pour famille—93 barriques vin rouge St Julien Médoc.
86 barriques vin rouge St-Emilion Médoc,
75 do do St-Julien 1er cru do
67 do do St-Estèphe do
54 do do Margaux do
42 do do Château Bernone do
31 do do Pape Clément do
29 do do Boyer Canon do
18 do do Cantenac 1er cru do
21 do do Paulliac do
34 do do Veuve Bachlot,
45 do do Veuve Mermau,
6 do do Marquis St-Afrique,
8 do do Côtes d'Estournel,
En magasin et à vendre à prix modéré, par
28 mars A. CARRIERE, 25, Vieille-Levée

EN débarquement du Trenton, de Marseille :
150 paniers huile véritable Plagniol, gr. et 1/2 bout; 50 barils vin Oporto doux (la Couronne); 50 caisses savon de Marseille marbré; 200 caisses salaisons assorties; 10 caisses olives farcies et anchois à l'huile; 200 caisses vin rouge St Julien; 100 caisses eau de fleurs d'oranger.
A vendre par ANT. GIRAUD,
28mars 44, Vieille-Levée.

EN débarquement du John Cummings, de Bordeaux :—20 barriques vin rouge bon ordinaire; 20 barils vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par ANT. GIRAUD,
28mars 44, Vieille Levée.

ATTENDU incessamment par le Morning Star, de Bordeaux—50 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par ANT. GIRAUD,
28ms 44, Vieille-Levée

MARCHANDISES POUR LE MEXIQUE—15 caisses listados 24 varas.
10 caisses foulards (mouchoirs), en débarquement du navire Geo Thomas, à vendre par
H DE GOER & RIFFLARD,
1fv 28, rue de la Douane

Marchandises pour le Mexique.
COUTIL français de couleur, de coton,
Do do de fil et coton,
Do do de fil blanc,
3 caisses rubans de fil et coton blanc No 40,70,
1 do do de coton No 3/4,
2 do do do bigarrés,
1 do revecillos de coton noir et blanc,
1 do do do de couleurs assorties,
1 do do de soie noir et blanc,
1 do bourdalous façonnés de soie et coton, à vendre chez H DE GOER & RIFFLARD,
24jv 28, rue de la Douane

VINS DE CHAMPAGNE en bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du navire Richard Morse, du Havre :
50 paniers à vendre par
H DE GOER & RIFFLARD,
24jv 28, rue de la Douane

EN débarquement des navires Hansa et Oceana, venant de Bordeaux :
1200 caisses vin rouge St Julien et St Estèphe;
100 do fruits en jus assortis de Teyssonneau;
100 do cerises à l'eau de vie do
100 do fruits assortis à l'eau de vie;
50 do huile d'olive, en bouteilles et d'une bouteilles, à vendre par FRS DE FUENTES,
30mars—15f 32, Vieille Levée.

PLOMB DU MEXIQUE, à vendre par
J. Y DE EGANA,
15mars 47, rue Bienville.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
27 mars 1854.
LES Actionnaires sur hypothèque et sur actions payées, sont invités à passer à la Banque pour y prendre connaissance d'un acte relatif à l'institution, passé à la dernière session de la Législature et enregistrer leur vote pour ou contre l'acceptation dudit acte conformément à sa 5me section.
27mars—12 EUG. ROUSSEAU, Caissier.

PERDU
JEUDI soir, 30 mars, un bracelet pour dame représentant un serpent et portant enchâssée une miniature d'homme. Ce bracelet a été perdu en dernier concert donné dans la salle des Odd-Fellows, ou immédiatement après, en se dirigeant vers le bas de la ville. La personne qui le trouvera et l'apportera au soussigné recevra une récompense libérale.
G. KURSHEEDT,
1av 46, rue du Camp

LE Public est prévenu que le certificat No 53 de trois actions de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans, portant la date du 9 mai 1839, émis au nom de R. FRANKENKECHT, ayant été perdu, il a été fait application pour un nouveau certificat.
29mars—2sem—1(1.12)

AVIS.
UN CAPITAINE au long cours (Français) ancien élève de l'Ecole Polytechnique, s'est décidé à rester aux Etats-Unis pour s'y établir définitivement. Il sollicite un commandement, et, le cas échéant, se proposerait de donner des leçons de hautes mathématiques, d'astronomie et d'hydrographie. S'adresser hôtel Verandah Conti, ou au bureau de ce journal 31 mars—1m

P. MALLARD, Rue Royale, 67,
VIENT de recevoir par les navires Sarah, Parington, Maria C. Day et Wellington, du Havre :
Bibliothèques, étagères, tables, chaises, fauteuils, vieux chêne, du plus récent style; aussi meubles de salon, palissandre et acajou, poufs, comfortables, etc. Un riche assortiment de RIDEAUX de tulle, mousseline, étoffe fil pour moustiquaire, linge de table, coutellerie et plaqué; porcelaine blanche et décorée; cristaux, &c. Il a continuellement en magasin, lits, armoires à glace, side-boards, tables, etc, sortant de ses ateliers.
Glaces de cheminée, entre-deux et médaillons
Un grand assortiment de nattes, transparents, rideaux damas, brocatelle et autres; corniches, &c.
Le tout au plus bas prix. 3 av—

FRANCIS MORENO Jnr.
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
ET
Importateur de Cigares, Sucre, Café, &c. &c. DE LA HAVANE
3 avril No 34, Vieille Levée

NOUVEAU MAGASIN DE GROS.
AUGUSTE GIRARD a l'honneur d'informer les marchands de la ville et de la campagne qu'il est sur son départ pour France, il vendra ses marchandises à des prix très modérés et à des conditions libérales.
Broderie, lingerie en tout genre.
Bandes brodées, jupons do, manchettes, robes de baptême do, layette do, mouchoirs de dentelle fil, soie et coton, rubans, soieries, coton, mouchoirs, draps d'été, chemises en toile, coton et en couleur, parapluies, demi-parapluies do, ombrelles, chapeaux de paille pour dames, fillettes, hommes et garçons, gants chevreaux blancs et couleurs ciarés, mouchoirs batiste brodés, fleurs artificielles et une grande variété d'articles de Paris reçus par les derniers arrivages du Havre. S'adresser rue Bienville, No 9, au premier, entre Chartres et Vieille-Levée.
27 mars—1m

HABILLEMENS CONFECTIONNES.
GODCHAUX FRERES.
107 ET 108 RUE DE LA VIEILLE LEVEE,
REÇU par les steamers Star of the South et Empire City et par le navire Alma [illegible] New-York; et le navire Essex, du Havre, à vendre aux prix les plus réduits :
300 Levites et Paletots alpaca,
200 do drap P. Soulé,
200 do Mérinos français,
180 Paletots pour office, cachemirette noir et couleur
100 Levites nankin et toile nouveaux dessins,
Gilets.
500 Gilets Mérinos français,
500 do Alpaca à tous prix,
400 do piqué fantaisie dessins riches droits,
250 do do do do croisés,
120 do do do au choix à $1 75
40 do do do blancs droits et croisés.
Pantalons
5000 paires Pantalons coutil dessins courants,
4000 do do do Nouveautés
2000 do do do au choix à $1 75.
Tous les coutils ont été décotés en fabrique.
3000 paires Pantalons mérinos tous prix
Chemises.
150 douzaines chemises couleur bas prix,
100 do do coul fantaisie et dessins nouveaux
200 do do blanches Madapolam longs devans
100 do do do d'[illegible] do do
50 do do do toile et devants de toile,
Un supplément.
A l'assortiment déjà connu, consistant en Chapeaux feutre, soie, paille d'Italie, Panama, Campeche, &c, &c, Casquettes tous genres, Cravates, Cols et nœuds fantaisie
ARTICLES DE VOYAGE. 25 mars

AVIS.

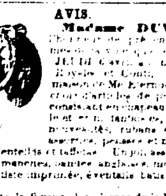

Madame DUVAL a l'honneur de prévenir les dames de la ville qu'elle ouvrira JEUDI 6 avril, encoignure Royale et Conti, ancienne maison de Mr Eternod, un joli choix d'articles de printemps, consistant en chapeaux de paille et crin, fantaisies, grandes nouveautés, rubans et fleurs assorties, pelisses et mantelets mousseline, dentelles et taffetas. Un joli assortiment de cols et de manches, camisoles anglaises, mouchoirs, ombrelles, batiste imprimée, éventails batiste et autres.
Elle sollicite la faveur des dames de la Nouvelle-Orléans. 25 mars—1m

EN débarquement du navire Wellington, venant du Havre—
1000 dame-jeannes de 5 gallons,
100 do 3 do
100 do 2 do
300 do 1 do
A vendre par J B PREAU & Co,
25mars 31 et 33, Gravier

EN débarquement du navire John Cummings, de Bordeaux
200 caisses vin rouge St Julien, 27 bouteilles;
10,4 pipes eau de vie J. J. Dupuy, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
25mars 17 & 10, rue St Louis,

A Vendre
UNE NEGRESSE âgée d'environ 30 ans, pleinement recommandée, bonne cuisinière, partaite blanchisseuse.
S'adresser rue de la Douane, No 86, 25 mars—

EN débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux :
40 barriques vin rouge St-Julien Médoc;
45 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
X LAMBERT,
24ms No 62 rue Toulouse

EN débarquement du navire John Cummings, venant de Bordeaux :
100 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
25ms rue Moreau et Mandeville, 3e District

EN débarquement du navire Arker, venant de Bordeaux :—
100 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille et à vendre par
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
25ev Encoignure Moreau et Mandeville, 3e District

EN magasin et à vendre par les soussignés—
25 barriques vieux vin rouge pour famille
150 barriques vin rouge bon ordinaire,
25 barils Haut Sauterne 1re qualité,
15 do do 2me qualité,
25 dame-jeannes diverses marques vieux Jeach Brandy, Bourbon whiskey et gin de Hollande;
4 balles bouchons fins réguliers;
25,000 bouchons pointus;
5 paniers bouteilles vides;
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
2fev Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district

ATTENDU par le navire John Comming, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—
80 barriques vin rouge bon ordinaire;
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co.
2fev Encoignure Moreau et Mandeville, 3e Dist

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux :
320 barriques vin rouge, bon pour familles, et à vendre par
BOYER FRERES, V BENQUET & Co,
4 jan enc. Moreau et Mandeville

AVIS.
NOUS avons l'honneur de prévenir nos amis et le public en général que notre sieur LION PARTANT POUR L'EUROPE sous peu de jours se CHARGERA DE TOUTES Commissions qui pourront lui être confiées soit pour le Nord des Etats-Unis, l'Angleterre, la France, la Belgique et l'Allemagne.
Messieurs les marchands trouveront un grand avantage en nous transmettant leurs ordres, nos conditions étant très libérales.
LION & PINSARD,
21mrs—15 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

MIEL—30 barils miel blanc et épais de Cuba, en débarquement de la goëlette Edwin Dorsey, venant de la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
1 av 37, Commune.

CAFE—700 sacs café vert, première qualité de la Havane, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
1er av 37, Commune.

INDIGO—10 surons indigo de Guatemala, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
1er av 37, Commune.

CIGARES—1,800,000 milles cigares de la Havane, des marques célèbres suivantes : Intimidad, Nicotiana, Consuelo, Nueva, Empresa, Monte Cristo, Habanera, Cabanas, Carbyal, Sevillana, Castanon, Los Arabes et autres marques de choix, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
1er av 37, Commune.

35 CAISSES de 100 demi-boîtes sardines à l'huile marque A. Gillet;
15 caisses de 200 quarts de boîtes sardines à l'huile même marque, en débarquement du navire Essex, du Havre, et à vendre par
V & E MAIGNAN,
20 mars 85 et 87, rue St Louis

ABSYNTHE—100 caisses de la marque Yersin et Lecoultre, en douane et à vendre par
SOSTHENE THOMAS,
20ms 29 rue Natchez

CHAMPAGNE—400 paniers de diverses marques attendu journellement par le navire John Spear, et à vendre par SOSTHENE THOMAS,
20 ms 29 rue Natchez

LES soussignés offrent en vente un magnifique assortiment de 12 caisses fusils doubles & pistolets de salon, à des prix très modérés.
A. STURZENEGGER & ETERNOD,
28 ma No 47, rue de Chartres.

REÇU par le navire Harvest Queen et à vendre chez les soussignés :
12 caisses Jaconas, Listados et Ginghams. Prix établis sur la plus basse échelle.
A. STURZENEGGER & ETERNOD,
28 mars 47 rue de Chartres

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :
100 caisses vin rouge,
F. ROUMIEU,
28 ms No 20, rue St-Louis.

REÇU par le navire Cotton Planter, du Havre—4 balles coutil fil, qualité supérieure;
4 balles coutil fil et coton, qualité supérieure;
2 caisses coutil gris écru, pur fil;
3 caisses coutil coton, à vendre par
MICHON & SARRAT,
30 jan 21 rue des Magasins

EN douane, marchandises convenables pour le marché mexicain.
Listons, tapalos, mouchoirs Verona, etc. à vendre par MICHON & SARRAT,
30 jan 21 rue des Magasins

REÇU par le Geo. F. Patten, du Havre—Une caisse madras couleurs, belle qualité;
Une caisse madras deuil, belle qualité, à vendre par MICHON & SARRAT,
30 jan 21 rue des Magasins

EN débarquement du navire Eastern Queen, du Havre :
Une caisse ombrelles soie couleurs;
Une caisse do do noires;
Une caisse parapluie soie noire, à vendre par
MICHON & SARRAT,
30 jan 21 rue des Magasins

VINS BLANC supérieurs pour familles—25 tierçons qualité très supérieure, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
28mars 116, Vieille-Levée

Bouchons.
25 balles bouchons de 15,000 chaque, à cruchon;
75 " " pour eau gazeuse,
50 " " extra fins pour vins,
40 " " demi-courts pointus,
60 " " pour bière,
15 " " à demi bouteilles, dites do,
25 petites balles de bouchons assorties à longe de parfumeurs et de pharmaciens. A vendre par
P CUSACHS,
3ms au coin des rues St Philippe et Royale.

TABAC en feuilles de la Havane et de Cuba plus cepes et tripes, en magasin et à vendre par
28 mars F. MORENO Jnr, 34, Vieille Levée

Elixir et Liqueur Fortifiants du professeur Morse.

[illegible]

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG sont [illegible] J. WRIGHT & Co, 21 rue de Chartres.

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie., à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.
BONN, 19 juillet 1852.
Cette farine légère et agréable, est un des meilleurs aliments [illegible]
Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez
F. P. DUCONGE, No. 13, rue Douane,
Et chez Z. GERMAIN,
No 137, rue Royale.
N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament faible. 24 nov—6 m

AVIS.
F. P. DUCONGE
PRÉVIENT ses amis et clients que, par suite de l'incendie qui a détruit son établissement, rue de Chartres No 39, il s'est fixé au No 13 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée, où il continuera à remplir les ordres qui lui seront adressés, jusqu'au moment où il pourra reprendre son ancien local, maintenant en voie de construction. 18 fév—

AVIS.—Avaries à la grosse.
AVIS est donné aux consignataires de marchandises à bord du navire ATLAS, venant du Havre, que le chargement a été réembarqué à St-Thomas à bord du navire AMERICA et qu'il est arrivé à la Nlle-Orléans et prêt à être livré. Les dits consignataires sont priés de passer à nos bureaux et de signer le bon des avaries avant la livraison du chargement. Les marchandises pour lesquelles des bons n'auront pas été donnés et dont les permis n'auront pas été retirés dans les cinq jours qui suivront la publication de cette annonce, seront emmagasinées aux frais et risques des propriétaires.
J. H. ASHBRIDGE & Co.,
4 av—3f No 53, rue St-Charles.

LES créanciers de A. GAJAC peuvent toucher leurs dividendes chez les soussignés.
J. ETERGOD, syndic,
4 av—3f 47, rue de Chartres

UN PROFESSEUR,
S'OFFRE aux chefs de famille qui auront apprécier les soins que l'on peut donner à la jeunesse, tant pour son éducation, son caractère que pour ses habitudes.
Il est seul, âgé de 43 ans, ayant plusieurs années d'expérience, à la Nlle Orléans et à la campagne; il peut donner les meilleurs renseignements sur sa manière d'agir et sa moralité.
Il est Français et peut enseigner la langue anglaise, &c, &c.
Il désirerait se placer pour une seule famille ou pour une douzaine d'élèves au plus, à la campagne ou dans une ville de la Louisiane.
S'adresser au bureau du journal l'ABEILLE.
4 avril—4

Librairie de Victor Hébert & Cie.,
149, rue de Chartres.
Reçu et en déballage, UN NOUVEL ENVOI DE Publications populaires à bon marché
En autres :—A Dumas, Méry, Frédéric Soulié, Jacques Arago, Louis Desnoyers, Cooper, G Sand, Walter Scott, Paul de Kock, Paul Féval, Racine, Molière, Histoire de Napoléon, Les Mystères de Paris, Le Juif Errant, La Case de l'oncle Tom. 4av

ON demande deux chaudières à sucre en fer battu ou fondu, l'une de 78 pouces sur 39 et l'autre de 54 pouces sur 42. S'adresser à
JOHN B. LEFRETRE,
encoig. Orléans et Dauphine ou à
BRAND & ADAMS,
4 av—3f 37, rue des Magasins.

EN débarquement du navire John Cumming, venant de Bordeaux ;
28 barriques vin rouge, à vendre par
E. DECHAMPS,
4av 67, rue Condé.

EN débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux : 40 barriques vin rouge, à vendre par E. DECHAMPS,
4av 67, rue Condé,

1800 quar. boîtes sardines à l'huile, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
27, rue de la Vieille Levée.

EPONGES—10 livres éponges superfine; 10 do du No 2; 40 do demi-fines; 600 do ordinaire, à vendre par P. CUSACHS,
4av—6f Enc Royale et Philippe

BOUTEILLES BLANCHES—25 caisses d'une grosse chaque, bouteilles blanches 6 au gallon; 25 do do 8 au gallon; 30 do do 10 au gallon; 50 do do 30 au gallon; 30 do do bouteilles noires 6 au gallon; 10 do do bouteilles noires pour bière; 10 do do demi-bouteilles pour bière; 250 do fioles assorties pour pharmacies, à vendre par P. CUSACHS,
4av—6f Enc. Royale et Philippe

UN grand assortiment de cornues, matras, récipiant, flacons à tubulure, tubes en verre, &c, à vendre par P. CUSACHS,
4av—6f Enc. Royale et St-Philippe

Dr. P. BLANCHARD,
Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, rue Royale, No 206, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis Banque de l'Etat de la Louisiane. 29 juin

AVIS.
LES soussignés, avocats, ont formé une société.
BENJAMIN, MICOU & FINNEY.
23mrs—1m E. A. BRADFORD

M. HENRIQUEZ partant pour France, M. PIERRE SENAT a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il prend la suite des affaires de sa pharmacie.
Ses correspondances avec les principales maisons du Nord et avec M. Henriques en France, lui permettront de renouveler constamment son stock et lui donneront l'avantage d'offrir au public des médicaments toujours frais et de première qualité.
M. P. Sénat a droit à la confiance des nombreux clients de la pharmacie Henriques, par ses connaissances, jointes à une pratique de quinze années tant en France qu'à la Nouvelle-Orléans, en même temps que par les soins qu'il apportera aux préparations des ordonnances de MM. les médecins.
12 mars—1 m

Nouveautés. Nouveautés
WILLIAM McCLURE,
No 9, Rue des Magasins.
ANNONCE à ses clients et aux marchands en général, qu'il a reçu par les derniers arrivages, un superbe assortiment d'articles de nouveautés et de fantaisie pour modes, qu'il vendra à des prix très réduits et à des termes avantageux. L'assortiment se compose principalement d'articles de Paris, tels que :
Chapeaux pour dames et fillettes;
Rubans pour chapeaux, ceintures et garnitures;
Fleurs de toutes qualités;
Parures pour mariées et pour bal;
Dentelles blondes et valenciennes;
Franges très riches;
Broderies en tous genres;
Tulles, brodés, unis, soie et coton;
Crêpes de toutes couleurs et qualités;
Gants en peau, soie et fil;
Parasols et ombrelles;
Velours unis et découpés.
Et toutes sortes de fournitures pour modistes. Aussi, Un beau choix de chapeaux de paille pour hommes et enfans, sur lequel il appelle l'attention des acheteurs. 21fév—2m

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un très bel assortiment de marchandises de saison, se composant en partie des articles suivants :
Cotons blancs et écrus de toutes les qualités et largeurs
Indienne française, anglaise et américaine,
Cachemire et mousseline imprimée,
Robes Chaliy & bayadères,
Robes barège arménienne.
Mérinos français, anglais et suisse,
Cachemire d'Ecosse 5/4, noir et couleur,
Mérinos écossais 5/4,
Tartans à carreaux,
Mousseline unie noire et couleur, 2,3 et 5/4,
Damas soie pour robes, Moire noire,
Taffetas, Gros de Naples et Poult de soie,
Cols brodés en mousseline et jaconat,
Manches
Jupons brodés, do cordonnet et festonnés,
Bandes brodées en mousseline, en jaconat,
Velours en couleur et noir,
Draps légers pour manteaux de dames,
Do de toutes nuances pour habits,
Casimir noir et fantaisie,
Cotonnade pour pantalons,
Devants de chemises en toile,
Etoffes à meubles de tous les genres,
Gilets mérinos pour hommes et garçons,
Do do pour dames et fillettes,
Corsets patentés,
Fitre chinois blanc et écru pour jupon,
Caleçons mérinos pour dames et hommes,
Mouchoirs batiste brodés à ourlet et unis,
Nappes damassées,
Do à bateaux couleurs,
Serviettes damassées et unies,
Toile d'Irlande, de toutes ses qualités,
Tapis de table,
Beize imprimée 12/4,
Rugs, devants de cheminée,
Paillassons en paille,
Casquettes en drap, pour enfant,
Parapluies français,
Parasols et Ombrelles,
Flanelles blanches et rouges,
Bas et chaussettes pour grandes personnes et enfants,
Foulards soie pour poches, &c, &c.
15oct RILLIEUX & REGGIO,
22, rue Bourbon

MARCHANDISES DE PRINTEMPS
GIQUEL & JAMISON,
18, RUE DE CHARTRES,
VIENNENT de recevoir de France, par les navires R. Morse, Geo. Thomas et Wurtemberg, et de Liverpool par le navire Rockaway, un assortiment magnifique de marchandises de printemps, telles que
Robes barège imprimées riches, à 3 et 5 volants,
Barège uni fine riche,
Do uni brochée, rayé et à carreaux,
Robes barège de Bayadères, tramées,
Robes organdi imprimées à 3 et 5 volants,
Organdi et jaconas imprimés,
Jaconas unis, toutes couleurs
Do pour deuil et demi-deuil
Batiste imprimée, pour robes,
Desindes unis, rayés et à carreaux,
Barèges unis, pour voiles, toutes couleurs,
Soies foulard, pour robes,
Satin de Chine, Gros d'Afrique et Taffetas,
Marquises et parasols,
Rideaux brodés en mousseline et en bobinet,
Robes brodées en mousseline suisse,
Mousseline suisse, unie, brodée, rayée et à carreaux
Jaconas nansouk, mulle mousseline et percales,
Bandes en jaconas et en mousseline suisse,
Cols et manches brodés,
Bas coton pour dames et enfans,
Do soie do do do
Chemises mérinos gaze pour dames et enfans,
Do do do pour hommes,
Chemises en toile et en coton pour homme
Do do do enfans,
Gants de peau et de soie, pour dames,
Robes pour bals et mariages
Marchandises en toile.
Toile d'Irlande et platilles,
Ouvre Hollande et œil de perdrix,
Toile à draps 9/4, 10/4, 11/4, 12/4,
Toile à taies d'oreillers,
Bobinets pour moustiquaires,
Bobinet 12/4 do do
Linon français do do
Toile de Paris et Crash,
Damassé pour table 6/4 8/4 10/4,
Serviettes damassées et unies,
Mouchoirs batiste de $1 à $10 la douzaine,
Marchandises pour habitations,
de toute espèce. Nous vendons nos marchandises d'hiver à un rabais de 25 pour cent.
GIQUEL & JAMISON,
11 fev 18, rue de Chartres

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SECHES POUR LE PRINTEMPS.
LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, la balance de ses marchandises, qui avec celles qu'il avait précédemment en magasin, complètent son assortiment de la saison et lui permettent d'offrir à ses amis et au public un choix d'articles, consistant en partie de :
Robes de barège riche avec volants;
do do pour deuil et demi-deuil, avec volants;
do organdi et jaconat riche avec 4 et 5 volants;
do do do pour deuil et demi deuil, avec volants;
Barèges unis de toutes couleurs, à 25 cents la yarde;
Barège fantaisie, riche, de 25 à 75 cents la yarde;
Organdie fantaisie, noir et demi-deuil;
Jaconat do do do;
Grenadine noire et fantaisie;
Talmas, pelisses, mousquetaires et mantelets mousseline brodée;
Un nouvel envoi de [illegible];
Toile d'Irlande pour chemises garantie pur lin de $1 à $3,
Toile pour taies d'oreillers;
do de l'Inde (India grass linen)
do de Paris.
Services de tables du Bearn, qualité supérieure;
Serviettes pour essuie-mains, du Bearn,
Toile à draps 12/4 "VERITABLE RETONE";
do do 11/4, 10/4, 12/4 et 13/4 d'Ecosse,
Plats, etc et brodés de tous prix;
Coutil anglais fantaisie et blanc pour pantalons;
Mérinos et Barège pour pantalons;
do [illegible] toile pour pantalons, &c &c &c
Tous les articles ci-dessus sont importés tout récemment et du dernier genre, et, quoique n'étant pas annoncés à bas prix, peuvent, au-dessous du prix coûtant, être vendus par le soussigné à un prix réduit que la maison de la ville. P. A. HEBRARD,
7ms Hôtel du Canal, près Royale

CHAS A. BARRIERE & FRERE,
20, RUE DE CHARTRES,
CHEMISES de toile, manufacture de Paris, Chemises de coton, ditto de Bottle & Hewitt,
Chaussettes en soie, coton écru, blanc et de fantaisie,
Modes de Paris, chaussons fil d'Ecosse de fantaisie,
Chaussons français écrus et blancs,
soie de fantaisie,
en mérinos,
CHEMISES DE PEAU.
Mérinos, sans fin bouts, demi-longues et longues
Gilets en fil de Lisle, do
Chemises de dessous en coton blanc et écru,
Do en soie,
CRAVATES.
Cravates gros de Lyon noir et uni, de 28 à 40 pouces,
" armure noire et grenadine, do
" soie, dessins riches,
" batiste d'Ecosse et batiste fil,
GANTS.
Gants de Jouvin, peau de chevreau blanche, noire et couleur, do de Jouvin, soie,
MOUCHOIRS DE POCHE.
Mouchoirs batiste carrés, bordés 5/8 & 4/4,
" " papès,
" " en couleur, bordés,
" de poche, en soie,
BRETELLES.
Bretelles en coton et soie, dont quelques unes sont très belles.
—AUSSI :—
Un magnifique assortiment de marchandises de printemps telles que :
Piqués toile blanche et couleur,
Draps d'été, Casimir français léger,
Draps, tweed soie,
Etoffes de Marseille pour gilets, &c
Ces marchandises ayant été importées par nous-mêmes, seront vendues aux conditions les plus avantageuses. CHAS. A. BARRIERE & FRERE,
14 fév 20, rue de Chartre

MARCHANDISES SECHES,
Encoignure Magasins et Commune.
LES soussignés ont maintenant en main et continueront à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches américaines et européennes, convenables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.
Leur stock de marchandises sèches comprend les articles suivants :
COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises;
COTON de Lowell 3/4, 4/4;
COTON blanc et écru 3/4, 7/8, 4/4
LINSEYS et JEANS du Kentucky et de Glasgow;
LINSEYS à carreaux pour domestiques;
FLANELLES blanches, bleues, rouges et vertes;
COTONNADE et DENIMS épaisse et légère pour habitation;
MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour négresses,
SATINETS bleu, noir et mêlé,
CALICOS, gingham, soies et barèges français;
CALICOS mérinos, ALPACCAS et bombasines anglais;
BAS, chemises de peau, caleçons et GANTS anglais;
BAS et chaussettes allemands;
MOUSSELINES SUISSES, à carreaux, blanche, en couleur et à dessin;
TOILE D'IRLANDE;
BRETELLES en gomme élastique, cols dentelles, etc
PARAPLUIES en soie et coton
18déc NORTH BROTHERS & Co

LE SOUSSIGNÉ offre à ses amis de la ville et de la campagne, les articles suivants reçus par le steamer Cherokee et autres navires :
500 livres baleines longues pour robes,
250 do do courtes pour corsets,
8 caisses cartes sternbouts,
6 do encre bleue et noire
100 rames papier foolscap rayé,
100 do do à lettre do,
20 grosses crayons de Ch. Masson.
En magasin, toujours un assortiment complet d'aiguilles Warren de tous Nos, épingles 1re et 2de qualité do do, dentelles torchon et autres, fil Marchal de toutes couleurs et Nos; ganterie, bonneterie, parfumerie, mercerie, bimbeloterie, etc. etc.
Les prix sont avantageux et les conditions libérales
P M CHASSANIOL,
9aout Encoignure Chartres et Conti

CREPE noir et blanc, rubans satin blanc et noir guirlandes blanches.
P M CHASSANIOL,
9aout Encoignure Chartres et Conti.

VALENCIENNES ! VALENCIENNES !
LES soussignés ont en vente un magnifique assortiment de Valenciennes à des prix excessivement réduits. LION & PINSARD,
15mars 66 & 68, rue Royale, enc. Bienville

BAS ! BAS !! BAS !!!
300 DOUZAINES bas pour dames et fillettes, reçus par le navire Brandywine, du Havre :
200 douzaines de bas blanc coton et fil d'Ecosse, pour dames et demoiselles,
100 douzaines de bas coton blanc pour fillettes.
En vente chez LION & PINSARD,
15mars 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

FORMES ET POTS pour raffinerie de sucre :
2000 formes à sucre, parties en bois, partie en terre;
2000 pots à sucre en terre;
Installation pour recevoir les formes;
Gouttières pour sirop;
Divers autres objets de raffinerie.
A vendre par FRED. LOISON,
26 janv 34, rue de la Douane.
28 fév 73, rue des Magasins

EN débarquement du navire Hansa, capt. Schut, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés :
45 caisses fruits au jus, assortis;—30 caisses cerises à l'eau-de-vie;—15 do abricots do;—10 do prunes do;—10 do poires do;—10 do de 50/9 boîtes sardines à l'huile;—10 do de 100/4 do do do.
PAUL JUGE FILS & Co,
27 mars—8 27, rue St-Louis

CAFE—118 sacs café vert de St Jago, 1re qualité, en débarquement du brick Fanny, à vendre par
S. DE VERGES & Co,
27mars 28, Vieille Levée

[illegible] en débarquement du brick Fanny, à vendre par S. DE VERGES & Co,
28, Vieille-Levée

[illegible] en débarquement du brick [illegible] à vendre par S. DE VERGES & Co, 28 Vieille-Levée

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
UN train d'excursion, consistant d'un wagon de seconde classe et d'un wagon recouvert d'une tente et sur lesquels seront placés des sièges, partira du dépôt, au coin des rues Calliope et Solis, dimanche prochain et les dimanches suivants, à 9 et 11 heures du matin et à 3 heures de l'après-midi, pour Kenner. Le train partira de ce dernier endroit à 10 heures du matin, à midi, et à 4 heures de l'après-midi, jusqu'à nouvel ordre.
Un train de construction partira du dépôt à 6 heures du matin; pendant la semaine et reviendra l'après-midi à la même heure. Des passagers pourront s'y embarquer.
Prix : 25 cts pour aller et autant pour revenir.
31mars

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord
Nouvelle-Orléans, 1er avr. 1854
CONFORMEMENT à la charte, une élection de quinze directeurs sera faite au bureau de la Compagnie, No 45, rue Carondelet, LUNDI 17 avril 1854, de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi. Douze des directeurs seront choisis parmi les actionnaires demeurant à la Louisiane et six parmi ceux qui habitent le Mississipi, pourvu qu'une majorité des actions de la Compagnie soit représentée à ladite élection. Dans le cas où une majorité des actions ne serait pas représentée, l'élection aura lieu le 24 avril 1854, au bureau de la Compagnie, de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi.
Par ordre de la Direction :
3av—15f JOHN CALHOUN, Secrétaire.

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest.
A dater de lundi, 16 du courant, les trains du chemin de fer partiront comme suit :
DIMANCHES.
Ils partiront d'Alger à 7 et 10 heures du matin et 3 heures de l'après-midi.
Ils partiront de l'extrémité du chemin à 9 heures du matin et 1 et 5 heures de l'après-midi.
MARDI ET JEUDI.
Ils partiront d'Alger à 7 heures du matin et 3 heures de l'après-midi.
Ils partiront de l'extrémité du chemin à 10 heures du matin et 5 heures de l'après-midi.
Les trains de l'autre ligne partent un quart d'heure après ceux d'Alger.
Les ferrys des premier et deuxième districts partiront de la ville pour leur débarcadère respectif, à Alger, une demi-heure avant le départ des trains.
Le ferry du troisième district partira un quart d'heure avant l'arrivée des trains.
Prix : 50 cents pour aller et autant pour venir.
15ms—1f BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest—Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.
Nlle-Orléans, 1er février 1854.
UN versement de [illegible] dix pour cent sur le capital de cette Compagnie sera dû et devra être fait à ce bureau lundi, 3 avril prochain.
A l'assemblée qui s'est tenue le 24 janvier 1853, les actionnaires ont fixé les époques suivantes pour la balance des versements, savoir : le premier lundi d'avril et le premier lundi de septembre 1854, le premier lundi de janvier 1855, chaque versement de dix pour cent et un versement de cinq pour cent le premier lundi d'avril 1855, ce versement est le dernier.
Avis est donné aux actionnaires que conformément à une résolution de la direction, il sera accordé un escompte de [illegible] pour cent par an à tous ceux qui feront, avant les époques désignées, les versements ci-dessus ou un de ces versements.
Par ordre de la Direction,
BENJ. F. FLANDERS,
2fév—2m Secrétaire.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
UNE demande ayant été faite à cette banque pour un nouveau certificat de [illegible] actions (No 4175), portant la date du 1er septembre 1852 [illegible] au nom de R. L. [illegible] avec avis que le certificat original a été perdu. [illegible]
RICHARD RELF, Caissier.
16 mars—6sem

Compagnie du Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nouvelle-Orléans, 24 mars 1854.
AVIS est donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie, aura lieu au bureau de la Compagnie, No 45, rue Carondelet, LUNDI 10 avril 1854 à midi, conformément à la charte.
Par ordre de la direction
24 mars—30 JOHN CALHOUN, Secrétaire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
[illegible] mars 1854.—En vertu d'une résolution No 1572 du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvée le [illegible] mars 1854, avis est par le présent donné que dix jours après la date de la présente publication, le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans procédera à l'ouverture de la rue Broad sur une largeur de cent pieds à partir de la rue du Canal jusqu'à la rue de [illegible] et de la dite rue des [illegible] jusqu'à une ligne droite jusqu'au Bayou des Pontchartrain; toutes les compagnies de chemins de fer pourront toutefois payer tous les dommages et dépenses pour cette ouverture de rue. Conformément à l'acte de la Législature du 5 avril 1832, intitulé : acte, approuvé le 3 mars 1847.
14mars—30 A. D. CROSSMAN, Maire

BRODERIES IMPRIMEES, etc.
F. de PERCEVAL, No 637, BROADWAY, NEW YORK, fabricant de broderies imprimées, [illegible] un grand et magnifique assortiment de [illegible] cols, manches, bandes, [illegible] qualité. Des ordres pour les articles en gros et en détail seront [illegible] promptement remplis. [illegible]

Dépôt des manufactures
DE DENTELLES DE CHANTILLY ET BRUXELLES.
Châles, Echarpes, Pèlerines, Berthes, Volants, Manches, Voiles, Mouchoirs, &c. &c.
JULES DELCROIX,
586 BROADWAY,
Près l'Hôtel Métropolitain—New York.
2 mars—1m

A VENDRE.
UNE BELLE MAISON en brique à deux étages, No 15, rue St Thomas, entre [illegible] et [illegible], comprise [illegible] rapports, ayant une [illegible] cour, [illegible] Le terrain a environ 31 [illegible] Cette propriété sera vendue à très bas prix et à des conditions très avantageuses.
S'adresser sur les lieux ou à H. MEUGENS,
15mars 31, rue de la Commune

GUANO.
Nouveau Tarif des prix.
INVARIABLEMENT COMPTANT.
Pour des sacs jusqu'à 1 tonneaux [illegible] la livre.
De 1 à 10 tonneaux, $[illegible] [illegible]
De 11 à 25 do $[illegible]
De 26 à 50 do $[illegible]
De 51 à 100 do $[illegible]
De 101 à 150 do $[illegible]
De 151 et au-dessus, $[illegible]
Un chargement complet livré sur le wharf..... $[illegible]
CASTILLO & HARISPE,
30, Passage de la Bourse
Seuls importateurs directs pour les marchés du Sud.
N. B.—Le Guano sera vu chez et vendu dans les magasins, à Lafayette, ou dans les entrepôts de Brooklyn sur la rive opposée du fleuve. 24mars—

ABSINTHE—75 caisses absinthe T. F. Borgeaud, en débarquement du navire Maria C. Day, du Havre, à vendre par J. B. PREAU & CO,
15mars 31 et 33, rue Gravier

Mme BARON, Accoucheuse, reçue par la Faculté de Paris, et ayant obtenu un premier prix, annonce respectueusement la confiance des dames de la Nouvelle-Orléans. Une expérience de 18 années et les certificats les plus honorables dont elle est porteuse sont les garanties qu'elle peut offrir aux familles. Elle donnera des consultations pour les maladies des femmes et des enfants, de 1 à 3 heures, à son domicile, No 149 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse.
Références MM. les Drs. Lambert et Beugnot.
1fév—3m

A LOUER.
Maison de résidence, Bureaux au premier et au rez-de-chaussée dans le Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, récemment occupés par M. Bernard Philipe, notaire public. S'adresser à
M. MUSSON,
24 mars 3 rue Carondelet

ON DEMANDE—Une GOELETTE tirant peu d'eau pour transporter de Barataria ou voyages, environ 200 boucauts de sucre. S'adresser à JUAN Y. DE EGANA,
14ms 47 rue Bienville

PHARMACIE—VENTE EN GROS.
Médicaments, produits chimiques, parfumerie,
Remèdes d'habitations,
Instruments de chirurgie.
Médecines patentées.
UN approvisionnement complet venant d'être reçu, garanti de premier qualité et offert en vente, aux conditions les plus avantageuses, aux détaillants et planteurs.
Pharmacie et dépôt de produits chimiques de
SYMES,
Rue du Canal, encoignure Carondelet,
24 mars—1m Nouvelle-Orléans, Louisiane

Sangsues de la Hongrie et de la Suède.
NOUS recevons constamment d'excellentes sangsues de la Hongrie et de la Suède. Nous les vendons en gros ou en détail, au plus bas prix du marché.
Pharmacie et dépôt de produits chimiques de
SYMES Nos 91 et 91, rue du Canal,
24 mars encoignure Carondelet

Réduction du prix du Coke.
Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
14 mars 1854
A PARTIR de cette date, le prix du Coke est réduit à 30 cents le baril.
14mars—1m N. O. J. TISDALE, trésorier

300 POUR CENT D'ECONOMIE.
Plus de Tapis, plus de Nattes et plus de Frotteurs.
CHROMO DUROPHANE.
Pour la mise en couleur des appartements en toutes nuances—Siccatif brillant
Séchant en 2 heures—Dépôt général de la maison Viard, Chimiste et Inventeur, Rue St Martin, à Paris.
CE produit qui a depuis vingt années un si grand succès en France et à l'étranger, vient enfin de faire son apparition aux Etats-Unis. Nous devons remercier l'inventeur d'avoir eu l'heureuse idée de nommer à la Nouvelle-Orléans des agents pour la vente de cette précieuse découverte si indispensable dans ce pays et surtout dans la saison où nous entrons.
Pour éviter toute contrefaçon chaque pot de Chromo-Durophane sera goudronné et portera la signature des agents à la Nouvelle-Orléans, et une étiquette indiquant la manière de s'en servir.
NOTA.—Avec une livre de Chromo-Durophane l'on peut mettre une yarde et demie carrées en couleur à deux couches, soit pour une chambre de quatre yards des $1, car le Chromo-Durophane ne se vend que 40 cents la livre aux dépôts, No. 54, rue de Chartres, à la manufacture de parfumerie chez Poncelet & Benedicks. Des ouvriers habiles sont attachés à l'établissement pour la mise en couleur à raison de 60 cents la yarde. Il est à remarquer que plus les appartements sont lavés, plus ils sont brillants. Il sera fait une remise aux personnes qui achèteront en gros le Chromo-Durophane.
14 mars—30

FROST & Co,
Rue des Magasins, No 10. Nlle-Orléans.
OFFRENT EN VENTE
BOTTES,
CHAPEAUX,
SOULIERS,
Convenables pour le commerce de la campagne en général et pour l'usage des plantations. 15juil—tf

EAUX DE VIE.
SOSTHENE THOMAS, Importateurs,
9, Rue Gravier.
SEUL AGENT, dans le Sud, pour la vente des marques suivantes d'Eaux-de-Vie Cognac et Rochelle : Cognac Pinard & Co, L. Durand, Eaux-de-Vie de Bordeaux ;
T. Moreau & fils, Rochelle, arôme très fin. Toujours en main dans les entrepôts de la Douane.

Actions.
LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la Compagnie des water works et de la Compagnie d'Assurance des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union.
GEO. GOTTSCHALK,
16 fév 95, Commune

A VENDRE—Plusieurs belles maisons dans le deuxième district, convenant à des familles nombreuses. S'adresser à
Geo. GOTTSCHALK,
No 95, rue de la Commune

A VENDRE—[illegible] arpents de terre sur la Passe Christian, [illegible] milles de Mississippi City. S'adresser à Geo. GOTTSCHALK,
No 95, rue de la Commune